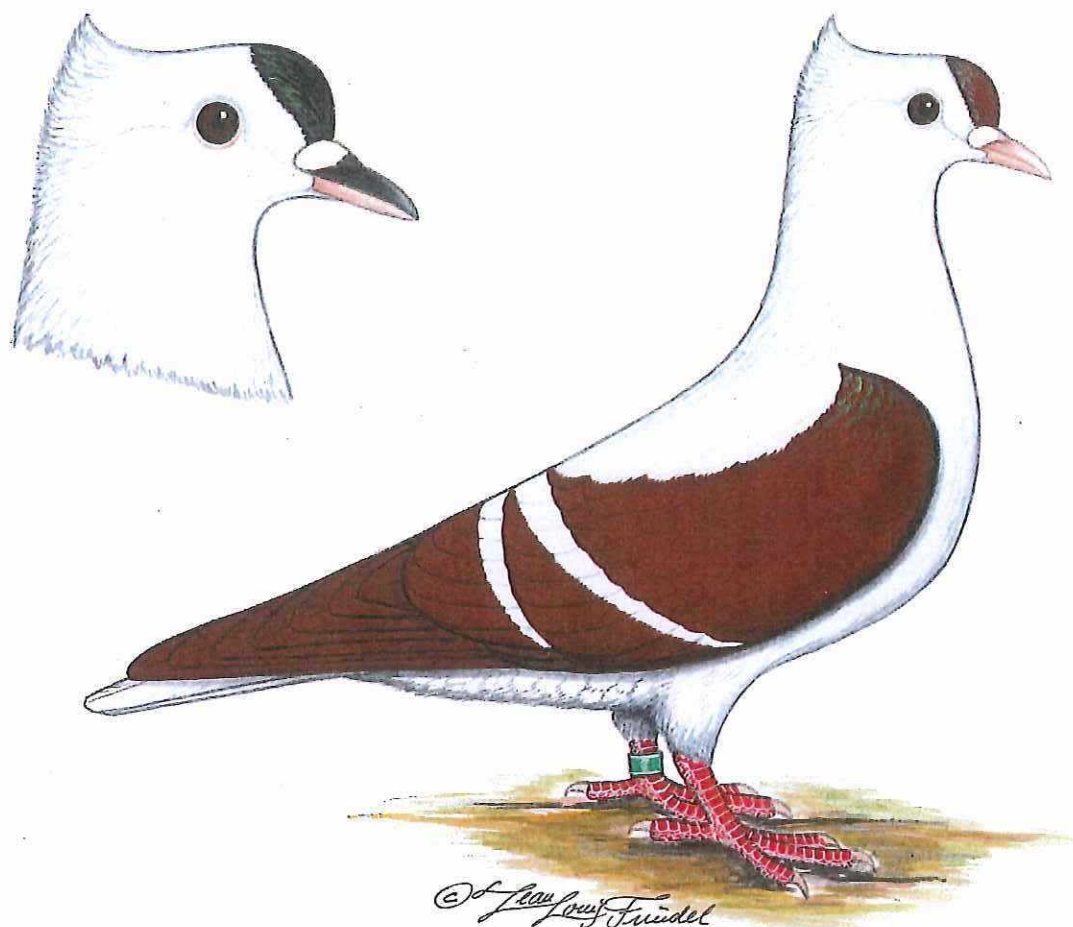




Origine

Créé à Saint-Gall en 1960 à partir de pigeons suisses à huppe et de pigeons à ailes colorées. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- | | |
|------------------|--|
| Tête | fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut, les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame. |
| Bec | de longueur moyenne, svelte, le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil; mandibule inférieure toujours claire; mandibule supérieure claire à noire selon la couleur du plumage; morilles fines. |
| Yeux | de vesce. |
| Paupières | fines et discrètes, pâles jusqu'à légèrement rosées. |
| Cou | de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie. |

Ailes colorées de Saint-Gall

Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps. Tubes graisseux souhaités chez les noirs, rouges et jaunes.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Barré blanc ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures. La heurte, les ailes et les plumes du pouce sont colorées, à l'exception du cœur qui est blanc, large bien arrondi et bien fermé sur le dos. Le reste du plumage est blanc. Les rémiges, ailes fermées, chez les noirs, les bleus, les bruns et les rouges sont aussi foncées que possible; elles sont claires chez les rouge cendré et les jaune cendré. Heurte en forme de poire jusqu'à la hauteur du milieu de l'œil; vue de côté, elle ne touche ni la paupière ni l'angle du bec.

Les barres sont intenses, pures, étroites, longues et bien séparées; les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus, foncé chez les argentés, rouge cendré, jaune cendré, bruns et kaki. Les écaillés et les maillés ont un dessin aussi régulier que possible; les noirs, les bruns unis et les kaki unis maillés blanc sont avec miroirs.

Défauts graves

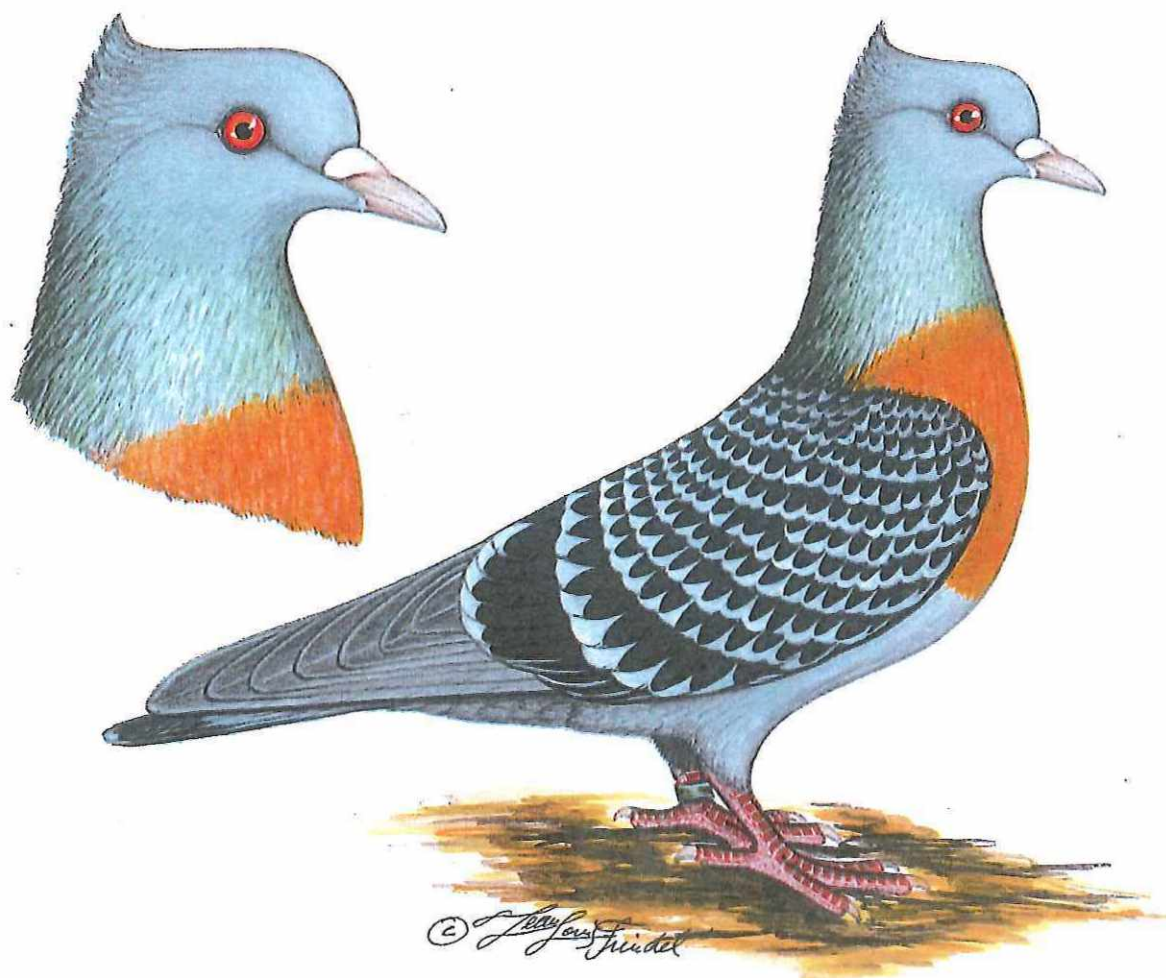
Corps grossier ou trop faible; front plat; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte; brisure dans la crinière; paupières apparentes ou grossières; bec plongeant; mandibule inférieure tachée; mandibule supérieure incomplètement colorée chez les noirs et les bleus; dépigmentation à l'intérieur des rémiges; rouille dans les rémiges; cuisses colorées; heurte trop longue ou trop courte, trop large, de travers ou touchant l'angle du bec; le cœur ouvert, irrégulier ou trop petit.

Jugement

Aspect général; couleur, dessin et marques; tête; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé en Suisse au 17^{ème} siècle, avant tout dans le canton de Berne. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- | | |
|------------------|---|
| Tête | fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe, placée haut. Les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame. |
| Bec | de longueur moyenne, svelte, de couleur corne clair; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines. |
| Yeux | vifs, couleur rouge orangé. |
| Paupières | finès et discrètes. |
| Cou | de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie. |
| Poitrine | modérément large, bien arrondie. |

Alouette Bernoise

Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variété

Alouette (argenté ocré écaillé).

Couleur et dessin

Couleur de fond gris clair, sans reflets bleus ou roux; les rémiges et la queue légèrement plus foncées; dans le cou, de fins reflets verdâtres; poitrine jaune or étincelant, La couleur jaune de la poitrine s'étend en direction du ventre et de l'arrière du cou et doit se perdre sans délimitation franche dans la couleur de fond. Le manteau est régulièrement couvert par un dessin aéré, fait de triangles bien séparés, de couleur gris foncé avec de légers reflets bruns; la couleur de la tête sans trace de suie.

Défauts graves

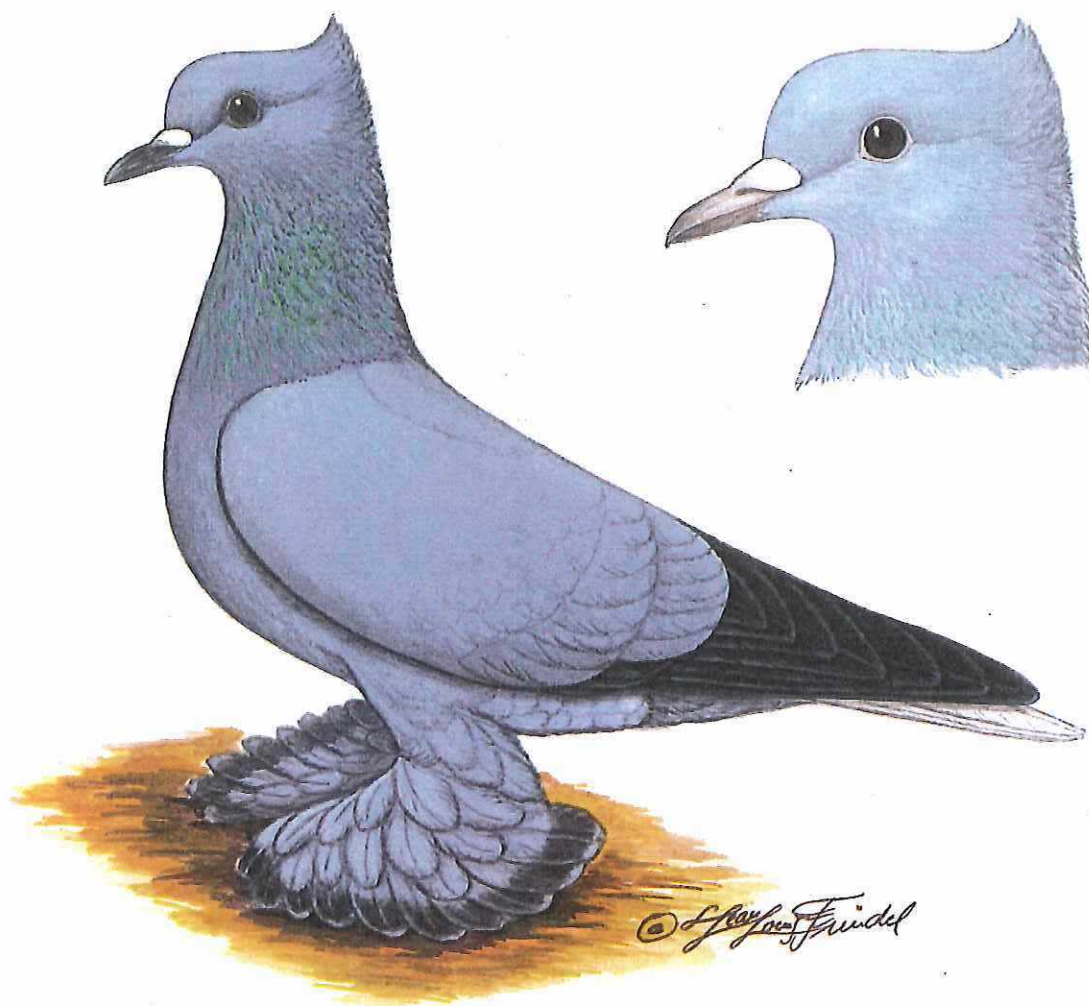
Corps grossier ou trop faible; front plat; huppe placée trop bas, de travers, ou ouverte; brisure dans la crinière; couleur des yeux trop claire; paupières rougeâtres; bec plongeant; couleur de fond bleue ou impure; forte couleur violacée dans le cou; dos complètement blanc; du jaune au ventre et au cou; dessin trop serré, irrégulier ou flou; fortes traces de couleur de suie sur la tête; rémiges trop claires.

Jugement

Aspect général; couleur et dessin; tête; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé dans le canton d'Argovie au milieu du 20^{ème} siècle. Obtenu dans sa forme actuelle avec une huppe en pointe et des pantoufles en forme d'assiettes, à partir du Zurichois à queue blanche, de pigeons suisses à huppe en pointe et de pigeons de Saxe à queue blanche. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe et pattes emplumées.

Caractères raciaux

- Tête** fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut. Les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, svelte, de couleur claire à noire suivant la couleur du plumage; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines.

Argovien à queue blanche

Yeux	brun foncé.
Paupières	finas et discrètes.
Cou	de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie.
Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, pantoufles courtes, denses et souples, en forme d'assiettes, les doigts bien recouverts.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, rouge cendré spread, jaune cendré spread. Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Barré ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures ; les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées ; les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus, foncé chez les argentés, rouge cendré, jaune cendré, brun et kaki ; les écaillés et les maillés avec dessin aussi régulier que possible. Les plumes de la queue et de sa couverture sont blanches ; les autres plumes, y compris celle du coin sont colorées. La délimitation est droite et franche sur le croupion.

Défauts graves

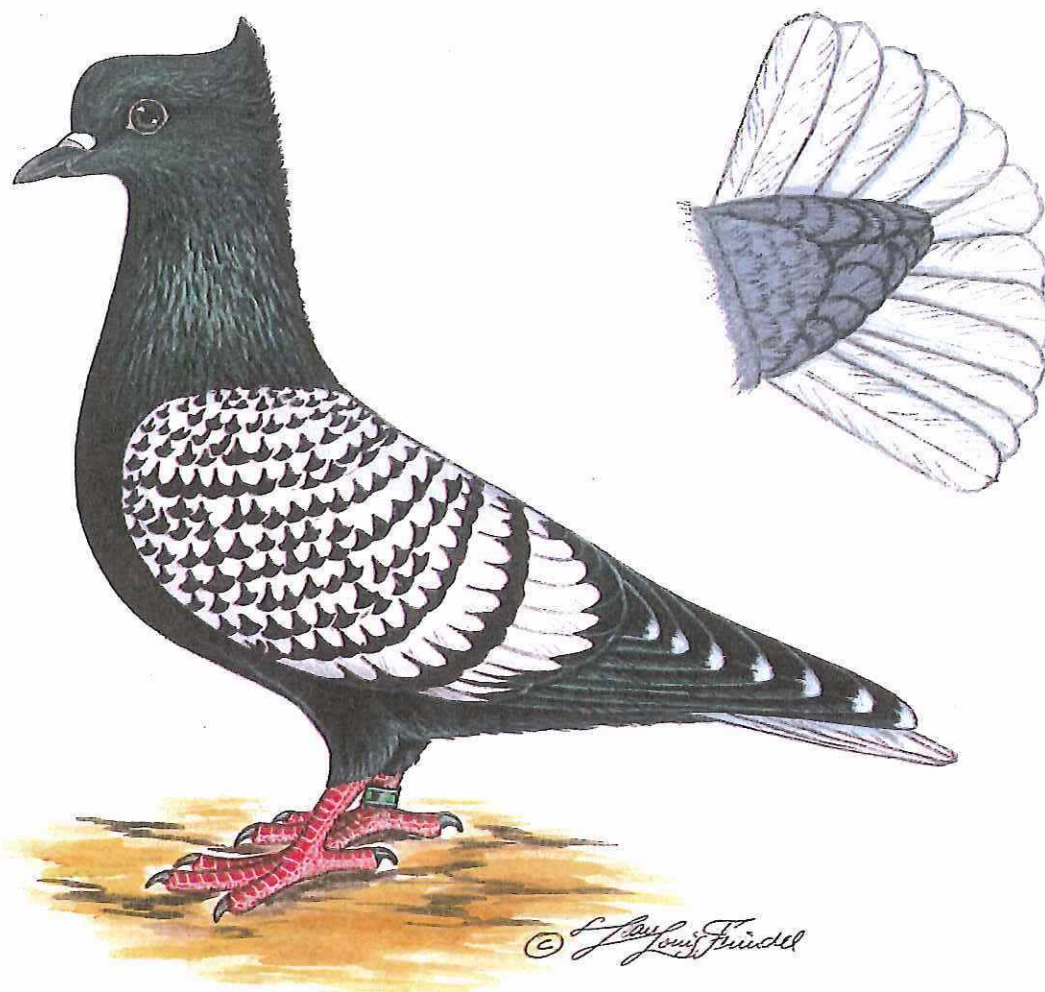
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe de travers, placée trop bas ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; paupières grossières ou trop apparentes ; couleur de fond mate ou impure ; dessin rouillé ou poivré ; dessin très irrégulier ; couleur du ventre en dégradé trop brusque ; plumage des pattes trop court, trop long ou incomplet.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps ; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Créé en Suisse au 18^{ème} siècle, avant tout dans le canton de Berne. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- Tête** fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut. Les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, svelte, de couleur claire jusqu'à noire selon la couleur du plumage ; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines.
- Yeux** brun foncé.
- Paupières** fines et discrètes.
- Cou** de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie.

Bernois à queue blanche

Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu et argenté.

Barré blanc ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté, brun, kaki.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures ; les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées ; les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus, foncé chez les argentés, bruns et kaki. Les écaillés et les maillés ont le dessin aussi régulier que possible. Les noirs, les bruns unicolores et les kaki unicolores maillés blanc sont avec ou sans miroirs.

Les plumes de la queue et de sa couverture sont blanches ; toutes les autres y compris celles du coin sont colorées. La délimitation sur le croupion est nette et franche.

Défauts graves

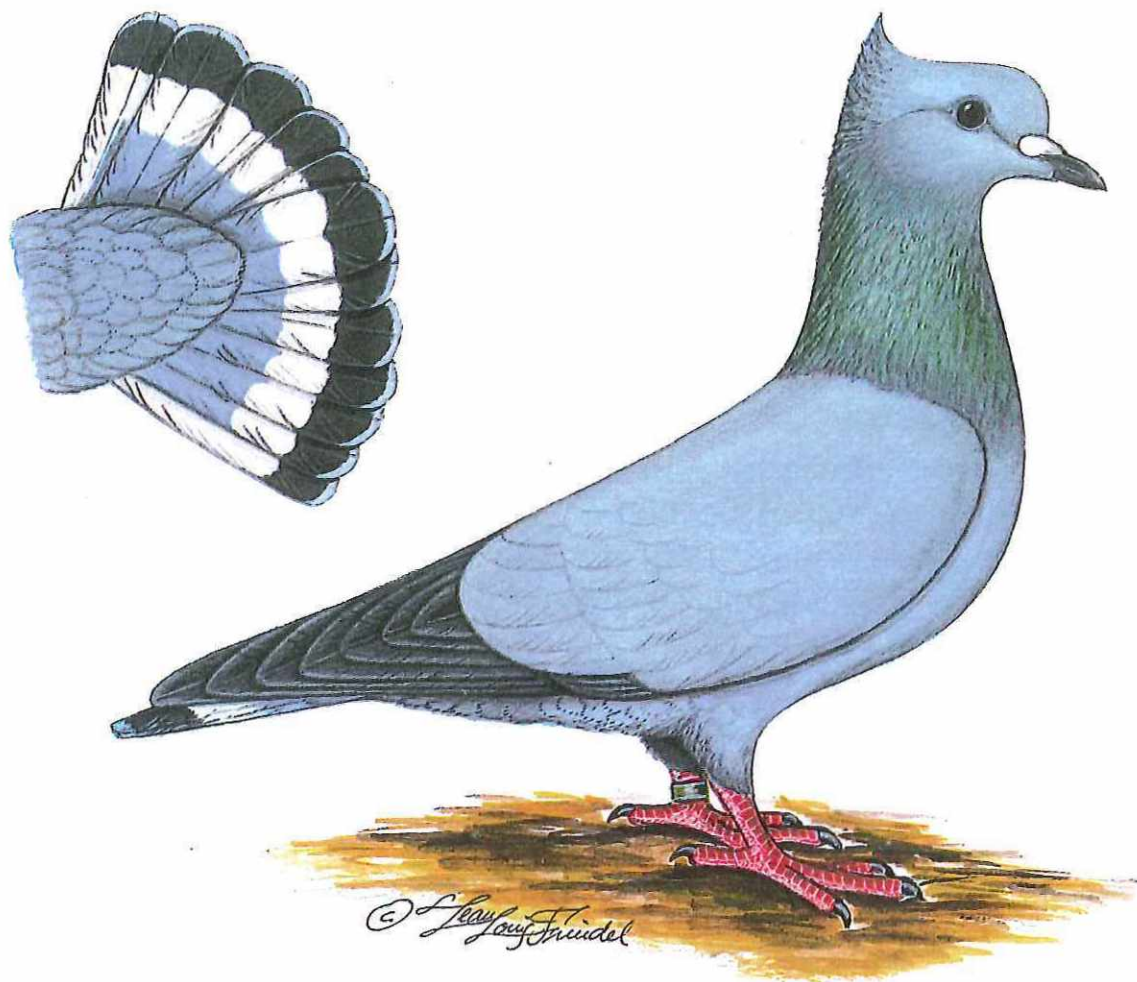
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe de travers, placée trop bas ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; couleur de fond mate ou impure ; barres courtes ; dessin très irrégulier, rouillé ou poivré ; couleur du ventre en dégradé trop brusque.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé en Suisse au 18^{ème} siècle, avant tout dans le canton de Berne. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- | | |
|------------------|--|
| Tête | fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut. Les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame. |
| Bec | de longueur moyenne, svelte, noir ; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines. |
| Yeux | brun foncé. |
| Paupières | fines et discrètes. |
| Cou | de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie. |
| Poitrine | modérément large, bien arrondie. |

Bernois à queue miroitée

Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variété

Bleu.

Couleur et dessin

Sur tout le corps, bleu clair reluisant; le dos est plus clair; reflets verts dans le cou; la couleur de la queue et des rémiges est un peu plus foncée. Queue avec une large bande noire, précédée d'une tache blanche appelée « miroir ». Plus ce dessin est marqué, plus il donne de valeur au pigeon.

Défauts graves

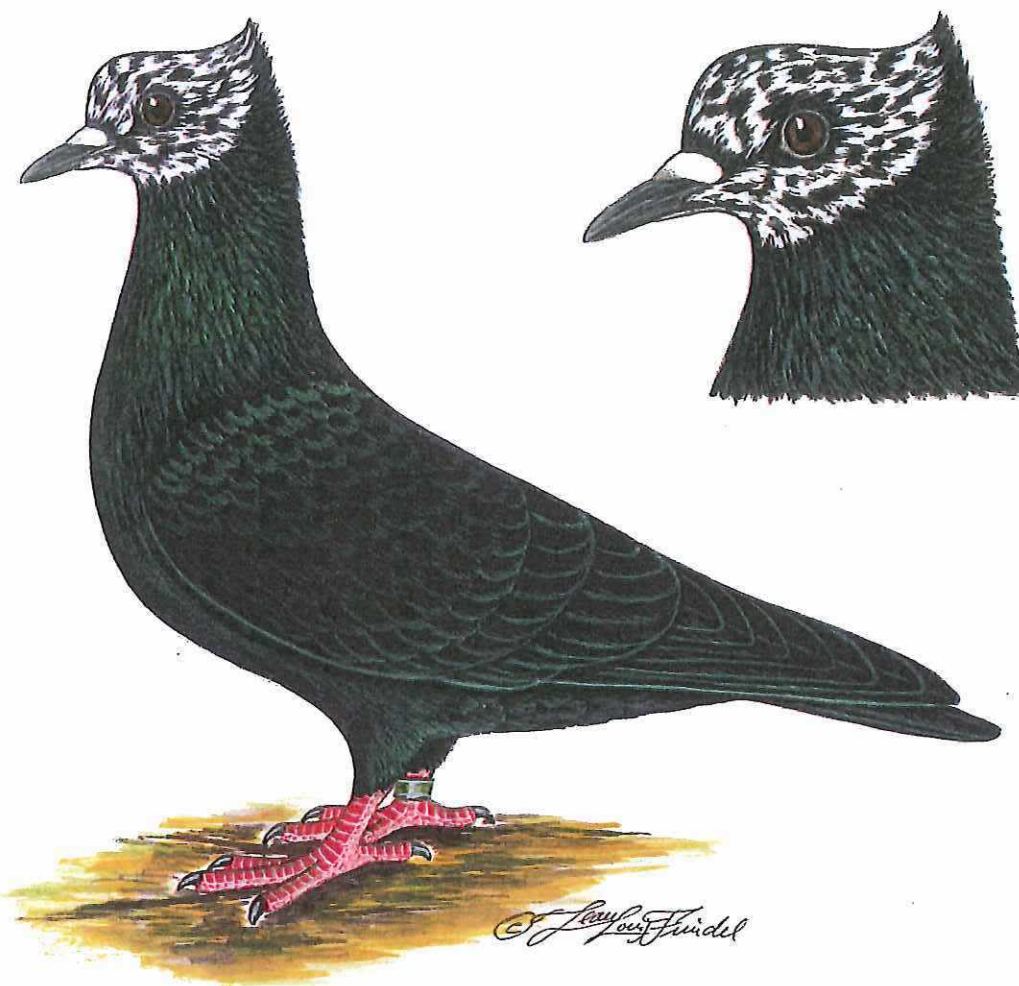
Corps grossier ou trop faible; front plat; huppe de travers, placée trop bas ou ouverte; brisure dans la crinière; bec plongeant; couleur de fond mate, impure ou irrégulière; plus de 4 caudales sans miroir.

Jugement

Aspect général; couleur et dessin; tête; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé en Suisse au 18^{ème} siècle, avant tout dans le canton de Berne. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- | | |
|------------------|--|
| Tête | fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut. Les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame. |
| Bec | de longueur moyenne, svelte ; de couleur claire à noire selon la couleur du plumage ; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines. |
| Yeux | brun foncé. |
| Paupières | fines et discrètes. |
| Cou | de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie. |

Bernois à tête criblée

Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps. Tubes grasseyés souhaités chez les noirs, rouges et jaunes.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.
Bleu sans barres, barré ou écaillé.

Couleur, dessin et marques

Sur tout le corps, une couleur profonde et intense (avec reflets verts pour les noirs) avec ou sans épaulettes. La tête jusqu'à environ 2 cm sous la naissance du bec finement criblée de blanc. La marque tête criblée est excellente lorsque le blanc couvre 50 % de la couleur de fond de la tête. La délimitation des marques de la tête forme une courbe régulière depuis le milieu de la gorge pour rejoindre la pointe de la huppe.

Défauts graves

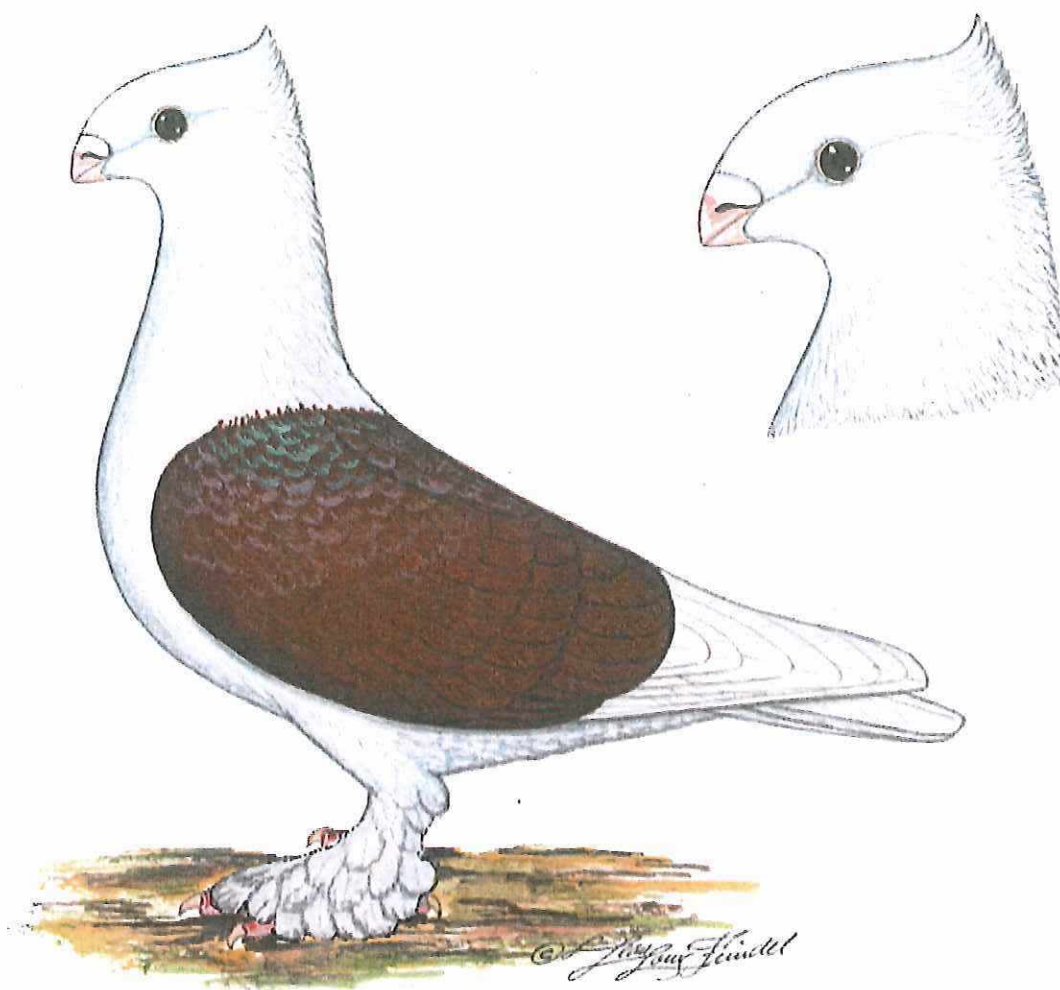
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe de travers, portée trop bas ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; marque criblée de la tête insuffisante ou descendant trop bas dans le cou ; couleur de fond mate ; trace de reflets bleu-gris ou de rouille.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé en Suisse et avant tout dans le canton de Lucerne au 20^{ème} siècle, à partir de pigeons suisses et de cravatés. IDS : Suisse.

Aspect général

De grandeur moyenne, fort, forme courte et ramassée, tenue légèrement inclinée, toujours avec une huppe en pointe et à pattes chaussées.

Caractères raciaux

- Tête** large, de longueur à peine moyenne, bien pleine derrière les morilles; de profil, le front forme avec le bec une légère courbe régulière; huppe en pointe bien fermée, placée haut; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur à peine moyenne, fort à la base, clair; les deux mandibules de force égale. Morilles en forme de V modérément développées et lisses.
- Yeux** de vesce.

Bouclier Lucernois

Paupières	fines et discrètes ; pâles à légèrement rosées.
Cou	planté très large sur le corps, s'amincit rapidement ; gorge bien arrondie.
Poitrine	large et profonde, arrondie, légèrement proéminente.
Dos	large aux épaules, s'amincissant vers l'arrière, légèrement incliné.
Ailes	fortes, fermées, couvrant bien le dos sans se croiser.
Queue	courte, bien fermée, ne touche pas le sol.
Pattes	de longueur moyenne, coudées, chaussées ; les plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps. Tubes graisseux souhaités pour les noirs, rouges, jaunes.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré.

Barré blanc ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré.

Liseré en rouge et jaune.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures ; les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées ; chez les écaillés et les maillés le dessin est aussi régulier que possible. Seules les plumes des boucliers et des pouces sont colorées. Le reste du plumage est blanc, y compris 8 à 10 rémiges primaires. Chez les rouges et les jaunes, les rémiges secondaires sont autant que possible unicolores. Chez les liserés, chaque plume du bouclier est marquée d'un fin liseré.

Défauts graves

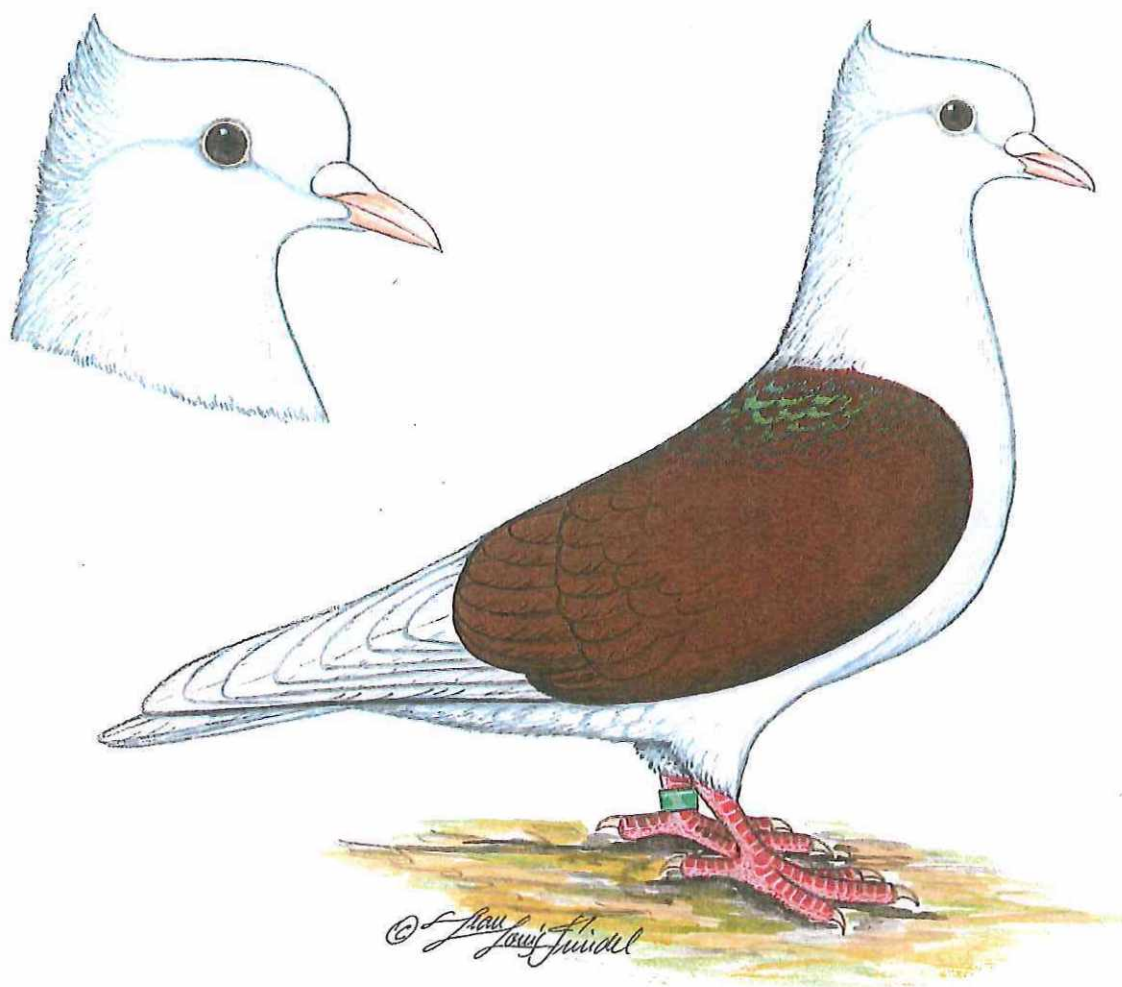
Corps grossier ; poitrine étroite ; port trop bas ou trop haut ; tenue horizontale ; tête grossière ou étroite ; front détaché ou pincé ; dépression frontale ; bec long ou faible ; morilles boursouflées ou séparées ; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte ; brisure dans la crinière ; plumage des pattes insuffisant ; pantoufles ou manchettes ; moins de 8 ou plus de 10 rémiges blanches ; plus de 2 plumes du pouce blanches ou absentes ; couleur du bouclier mate ou impure ; les plumes des cuisses fortement colorées ; dessin très irrégulier ; dessin rouillé ou poivré.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps ; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Créé en Thurgovie au 19^{ème} siècle, à partir de pigeons huppés et de pigeons boucliers allemands. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- Tête** fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut ; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, svelte, de couleur chair clair ; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines.
- Yeux** de vesce.
- Paupières** fines et discrètes, pâles jusqu'à légèrement rosées.

Bouclier Thurgovien

Cou	de longueur moyenne, svelte ; gorge bien arrondie.
Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps. Tubes graisseux souhaités pour les noirs, rouges, jaunes.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Barré blanc ou maillé blanc en noir, brun uni, kaki uni, bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures. Les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées. Les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus, foncé chez les argentés, rouge cendré, jaune cendré, bruns et kaki. Les écaillés et les maillés ont le dessin aussi régulier que possible. Seules les plumes du manteau et du pouce sont colorées ; le reste du plumage ainsi que 8 à 10 rémiges primaires sont blancs.

Défauts graves

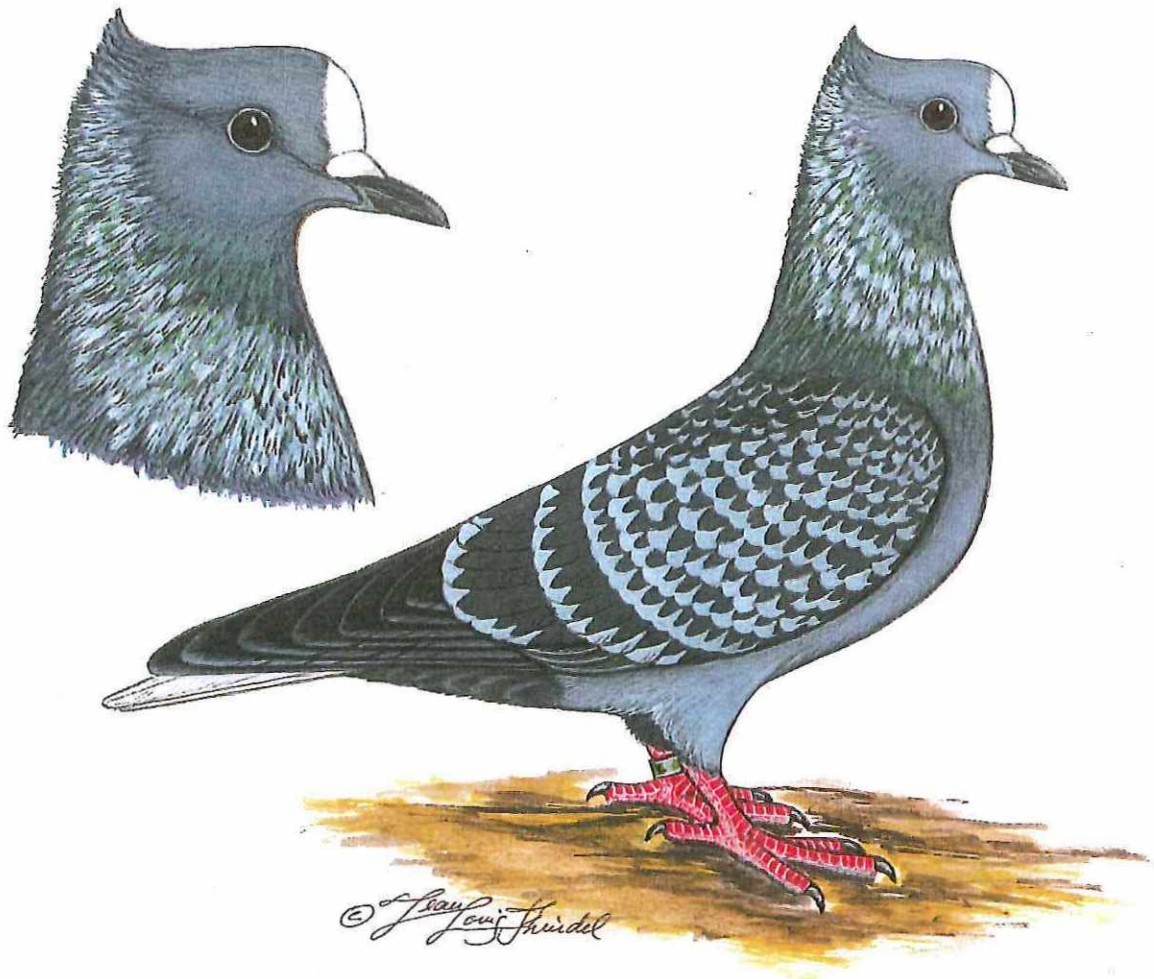
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; moins de 8 ou plus de 10 rémiges primaires blanches ; plus d'une plume du pouce absente ou blanche ; couleur impure ou délavée ; dessin décoloré, rouillé ou poivré ; plumes de couleur aux cuisses et au ventre.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé en Suisse au 16^{ème} siècle, dans le canton de Berne. Cette race est considérée comme l'une des plus anciennes de toutes les races de pigeons suisses. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- Tête** fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut. Les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, svelte, noir ; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines.
- Yeux** brun foncé.
- Paupières** fines et discrètes.

Coucou Bernois

Cou	de longueur moyenne, svelte ; gorge bien arrondie.
Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

À queue bleue et à queue blanche, toujours écaillé (grison bleu écaillé).

Couleur, dessin et marques

Couleur de fond bleu ; boucliers écaillés noir de manière homogène ; de fines plumes blanches autour du cou (marques du coucou) ; tête bleue avec heurte blanche ; quelques petites plumes blanches tolérées sur les joues ; sous le bec, une bavette couleur bleu pur. Cette bavette est d'une grandeur telle que lorsque la tête est rentrée, l'extrémité du bec en atteint le bord inférieur. Les marques blanches du coucou forment un collier autour de la bavette jusqu'à la huppe. La variété à queue blanche avec plumes de la queue et de sa couverture blanches et coin coloré. Délimitation franche sur le croupion.

Défauts graves

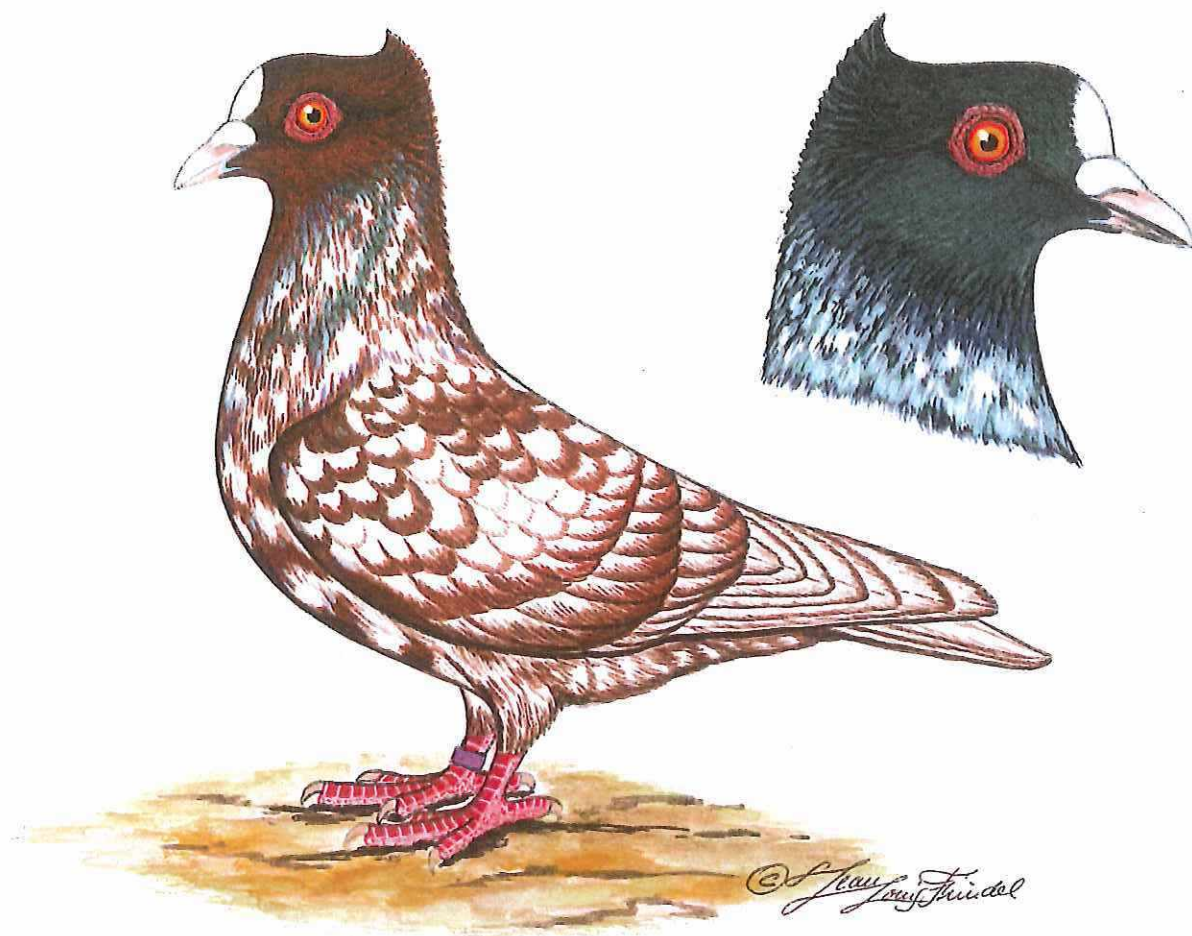
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe de travers, placée trop bas ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; dessin du coucou pas assez marqué ; absence de heurte ; plumes blanches dans la bavette ou le coin ; dessin irrégulier ou rouillé ; rémiges ou rectrices rouillées ; dépigmentation à l'intérieur des rémiges ou des rectrices ; plumes de couleur dans la queue dans la variété à queue blanche.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

L'existence de cette race remonte au milieu du 19^{ème} siècle. À cette époque il était connu dans la région de Berne comme pigeon turc, puis comme bigarré. En raison de la particularité de son bec initialement bicolore on lui a attribué son nom « Demi-bec bernois » valable encore aujourd'hui. IDS : Suisse.

Aspect général

Particulier, robuste, malgré tout élégant, dessin taché frappant, avec une huppe en pointe, aux paupières bien développées.

Caractères raciaux

- Tête** légèrement étirée, front bombé, avec une huppe en pointe placée haut ; les plumes de l'arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, fort, couleur cire, mandibule inférieure pigmentée tolérée. Morilles bien développées, lisses.
- Yeux** rouge orangé.

Demi-bec Bernois

Paupières	bien développées, rouge intense, entourant l'œil de manière régulière.
Cou	de longueur moyenne, planté très large sur le corps, s'amincissant rapidement, gorge bien arrondie.
Poitrine	large et pleine.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	longues, couvrant bien le dos sans se croiser.
Queue	longue, fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	très fortes, de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Noir, rouge (génétiquement : crayonné et tigré).

Couleur, dessin et marques

Tête de couleur intense avec une heurte blanche, pas trop grande ; cou, poitrine, ventre et bouclier de l'aile tachetés le plus uniformément possible. Les grandes rémiges et les caudales sont ombrées (crayonnées), les rémiges secondaires et les grandes plumes de couverture de l'aile sont ombrées ou tachetées.

Défauts graves

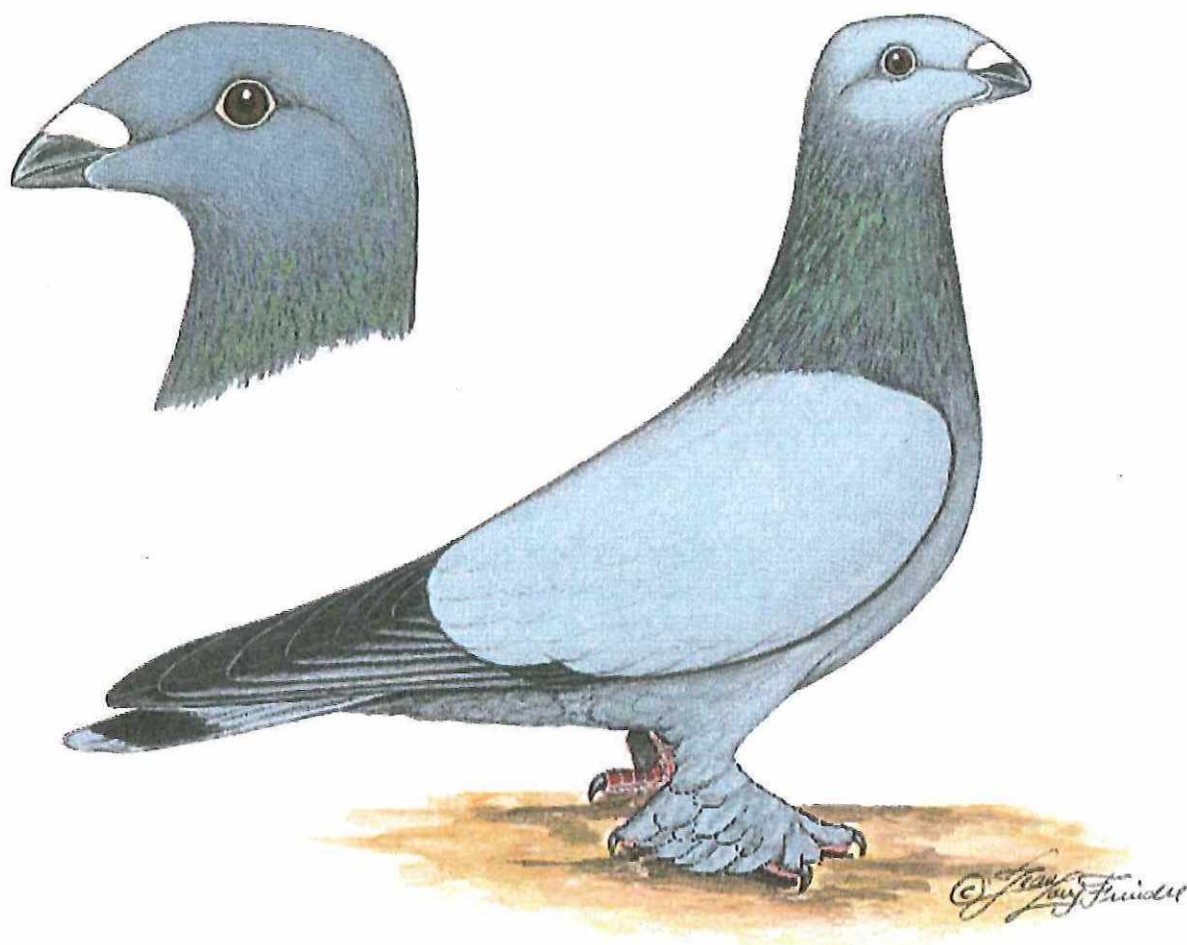
Grandeur modeste ; ailes traînantes ; paupières pâles ; mandibule supérieure tachée ; mauvaise répartition des couleurs ; absence de heurte ; plus d'une rémige primaire ou rectrice blanches, ainsi que le coin entièrement blanc.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 9 mm.





Origine

Créé, au milieu du 19^{ème} siècle à partir d'une race de l'Europe de l'Est, et de pigeons suisses huppés, à la ferme Eichbühl dans le canton de Berne. IDS : Suisse.

Aspect général

Type d'un biset fort allongé, position basse (pattes plutôt courtes et coudées), tête longue, anguleuse, ressemble à celle du lézard, avec de grands yeux frappants, allure réservée ou méfiante, pattes chaussées.

Caractères raciaux

- | | |
|------------------|--|
| Tête | longue, bien pleine derrière les morilles, arrière-tête anguleuse, crâne plat, front plat; distance plutôt grande entre la naissance du bec et les yeux. |
| Bec | de longueur moyenne, les deux mandibules fortes; noir ou corne foncé suivant la couleur du plumage. Morilles lisses. |
| Yeux | grands, brun foncé. |
| Paupières | fines et discrètes. |

Eichbühler

Cou	court, gorge bien arrondie, sans trace de nuque.
Poitrine	modérément large, bien arrondie, profonde, portée basse du fait de la tenue du corps.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	longues, fortes, s'étendent presque jusqu'à l'extrémité de la queue ; fermées et portées sur la queue.
Queue	longue, fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	courtes, coudées, chaussées ; les plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Unicolore en blanc, noir.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, farine.

Couleur et dessin

Toutes les couleurs sont intenses et pures ; les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées ; chez les bleus et les argentés, la couleur des boucliers est pure et pas nuageuse ; chez les farine, la poitrine est jaune et les barres sont de couleur intense ; chez les écaillés le dessin aussi régulier que possible ; chez les bleus, les argentés et les farine, la queue porte une barre.

Défauts graves

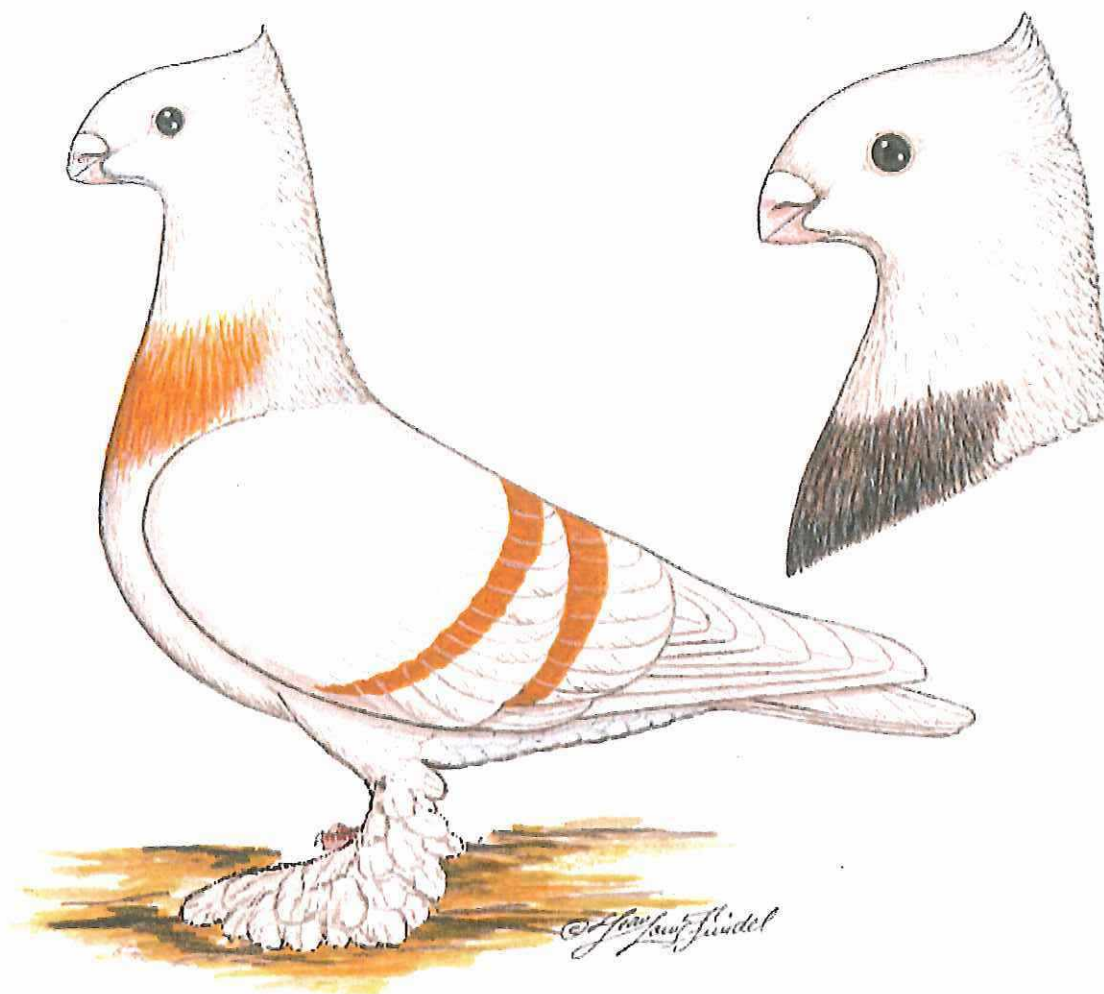
Corps grossier ou court ; position haute (pattes trop longues ou pas assez coudées) ; tenue relevée ; tête courte ou arrondie ; front pincé ; enfoncement du front ; bec grêle ; paupières rougeâtres ; ailes pendantes ; plumage des pattes insuffisant ; pantoufles ou manchettes ; plumes blanches aux pattes.

Jugement

Aspect général ; tête ; forme et tenue du corps ; couleur et dessin ; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Créé en Suisse et avant tout dans le canton de Lucerne au 20^{ème} siècle, à partir de pigeons suisses et de cravatés. IDS : Suisse.

Aspect général

De grandeur moyenne, fort, forme courte et ramassée, tenue légèrement inclinée, toujours avec une huppe en pointe et à pattes chaussées.

Caractères raciaux

- Tête** large, de longueur à peine moyenne, bien pleine derrière les morilles. De profil, le front forme avec le bec une légère courbe régulière; huppe en pointe bien fermée, placée haut; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur à peine moyenne, fort à la base, clair; les deux mandibules de force égale. Morilles en forme de V modérément développées et lisses.
- Yeux** brun foncé.

Elmer Lucernois

Paupières	fines et discrètes.
Cou	planté très large sur le corps, s'amincit rapidement, gorge bien arrondie.
Poitrine	large et profonde, arrondie, légèrement proéminente.
Dos	large aux épaules, s'amincissant vers l'arrière, légèrement incliné.
Ailes	fortes, bien fermées, couvrant bien le dos sans se croiser.
Queue	courte, bien fermée, ne touche pas le sol.
Pattes	de longueur moyenne, coudées, chaussées; les plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Rouge, jaune.

Couleur et dessin

Couleur de fond d'un blanc laiteux; porte sur le devant du cou un croissant de lune de couleur rouge ou jaune, qui se perd vers l'arrière du cou et le bréchet dans la couleur de fond sans délimitation nette; les pointes du croissant ne doivent pas se prolonger jusqu'à l'arrière du cou; la couleur des barres et du croissant doit être autant que possible identique; les barres sont pures, de couleur intense, longues et pas trop larges; les rouges montrent dans la couleur du croissant des traces lie de vin. Une légère pigmentation est tolérée sur les rémiges et la queue, non visible lorsqu'elles sont fermées.

Défauts graves

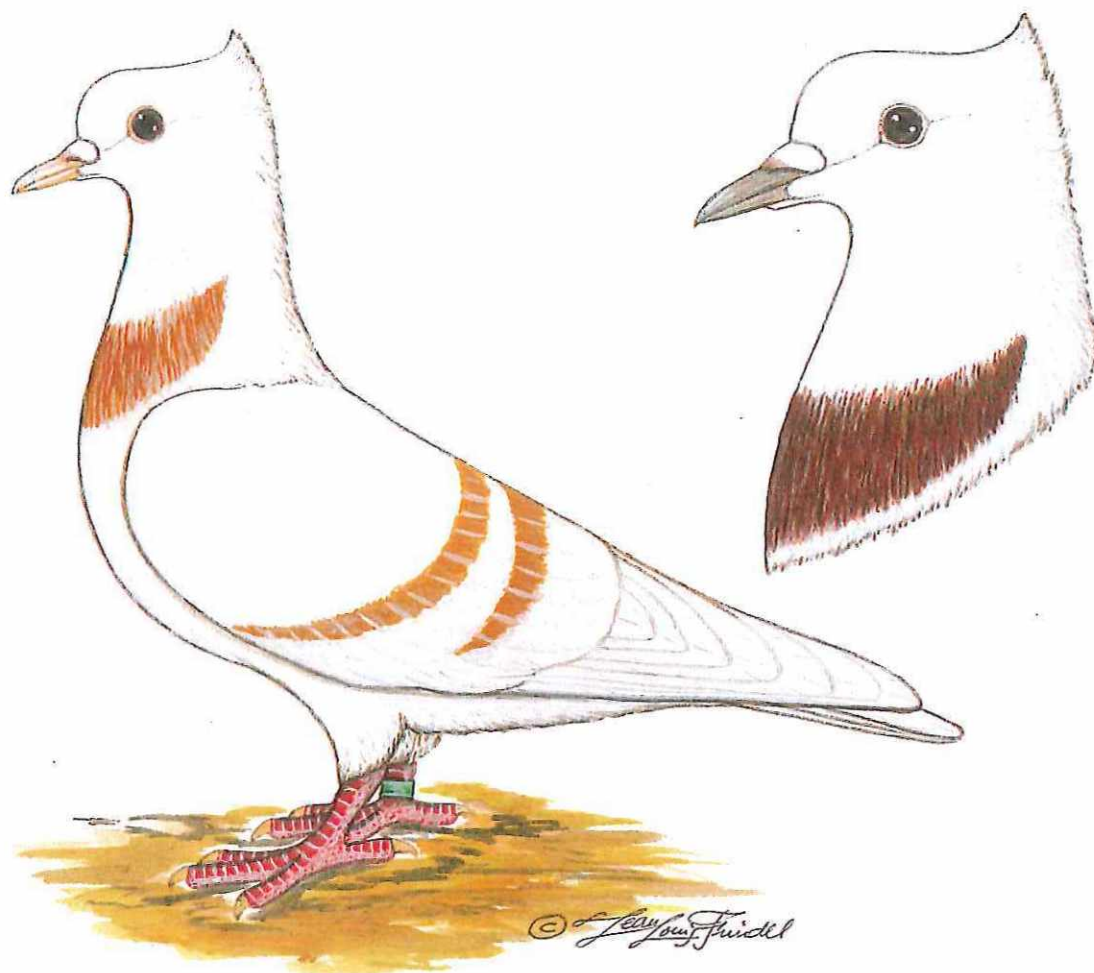
Corps grossier; poitrine étroite; port trop bas ou trop haut (pattes trop longues ou trop courtes, trop ou pas assez coudées); tenue horizontale; tête grossière ou étroite; front détaché ou pincé; enfoncement du front; bec long ou faible; morilles boursouflées ou séparées; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte; brisure dans la crinière; plumage des pattes insuffisant; pantoufles ou manchettes; barres courtes; traces de bleu dans la couleur de fond; du jaune ou du rouge dans la tête et l'arrière du cou; couleur du croissant trop foncée, pâle, pas assez marquée ou s'étirant jusqu'à l'arrière du cou.

Jugement

Aspect général; couleur et dessin; tête; forme et tenue du corps; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Ancienne race thurgovienne, créée du croisement de pigeons huppés et de Pigeons Lune. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- Tête** fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut ; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, svelte, de couleur chair clair à corne chez les jaunes, corne foncé chez les rouges ; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines.
- Yeux** brun foncé.
- Paupières** fines et discrètes, de couleur pâle jusqu'à légèrement rosée.

Elmer Thurgovien

Cou	de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie.
Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Rouge, jaune.

Couleur et dessin

Couleur de fond blanc laiteux ; barres jaune ou rouge intense, longues, régulières et bien séparées. Porte sur le devant du cou un croissant de lune de couleur jaune, ou rouge intense d'environ 3 cm de large, qui se perd rapidement dans la couleur de fond. Les pointes du croissant ne doivent pas s'étendre jusqu'à l'arrière du cou ; la couleur des barres et du croissant doit autant que possible être identique ; les rouges montrent dans la couleur du croissant des traces couleur lie de vin. Une légère pigmentation est tolérée sur les rémiges et la queue, non visible lorsqu'elles sont fermées.

Défauts graves

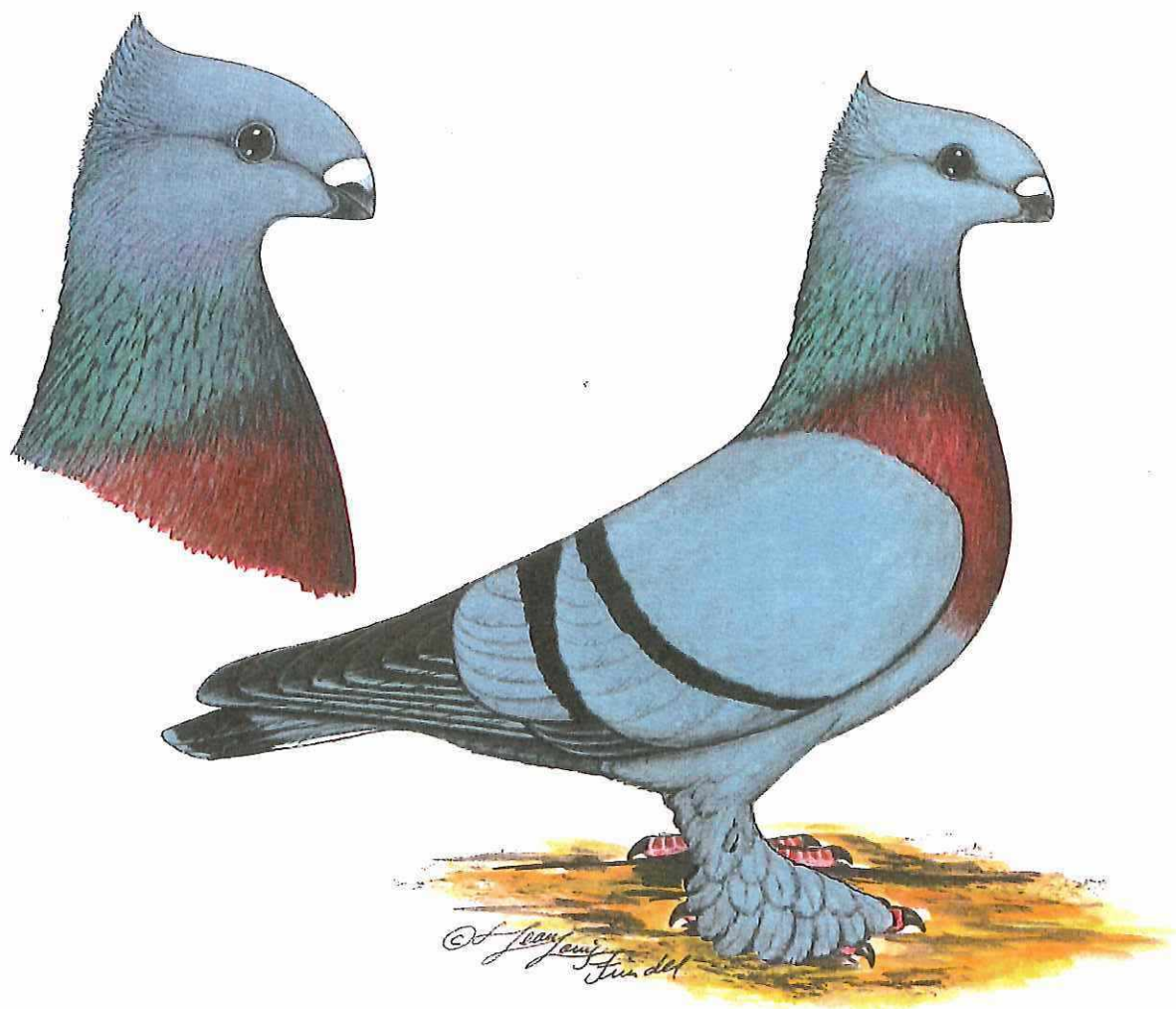
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; grande différence de couleur entre le croissant et les barres ; couleur de fond bleutée ou grisâtre ; barres courtes ; tête et arrière du cou rougeâtre chez les rouges ou jaunâtre chez les jaunes.

Jugement

Aspect général ; couleur et dessin ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé en Suisse et avant tout dans le canton de Lucerne au 20^{ème} siècle, à partir de pigeons suisses et de cravatés. IDS : Suisse.

Aspect général

De grandeur moyenne, fort, forme courte et ramassée, tenue légèrement inclinée, toujours avec une huppe en pointe et à pattes chaussées.

Caractères raciaux

- Tête** large, de longueur à peine moyenne, bien pleine derrière les morilles ; de profil, le front forme avec le bec une légère courbe régulière ; huppe en pointe bien fermée, placée haut ; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur à peine moyenne, fort à la base, noir ; les deux mandibules sont de force égale. Morilles en forme de V modérément développées et lisses.

Lucernois à col cuivré

Yeux	brun foncé.
Paupières	fines et discrètes.
Cou	planté très large sur le corps, s'amincit rapidement ; gorge bien arrondie.
Poitrine	large et profonde, arrondie, légèrement proéminente.
Dos	large aux épaules, s'amincissant vers l'arrière, légèrement incliné
Ailes	fortes, bien fermées, couvrant bien le dos sans se croiser.
Queue	courte, bien fermée, ne touche pas le sol.
Pattes	de longueur moyenne, coudées, chaussées, les plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Sans barres, barré ou écaillé.

Couleur et dessin

Couleur de fond bleu régulière et reluisante ; rémiges et rectrices plus foncées ; dos coloré ; reflets vert-violet dans le cou. Couleur de la poitrine cuivré brun-rouge reluisant qui se perd vers l'arrière du cou et le bréchet dans la couleur de fond sans délimitation franche ; les barres sont noires, pures, longues, régulières et bien séparées ; barre caudale foncée ; les 2 rectrices externes portent une bande claire sur leur partie extérieure.

Défauts graves

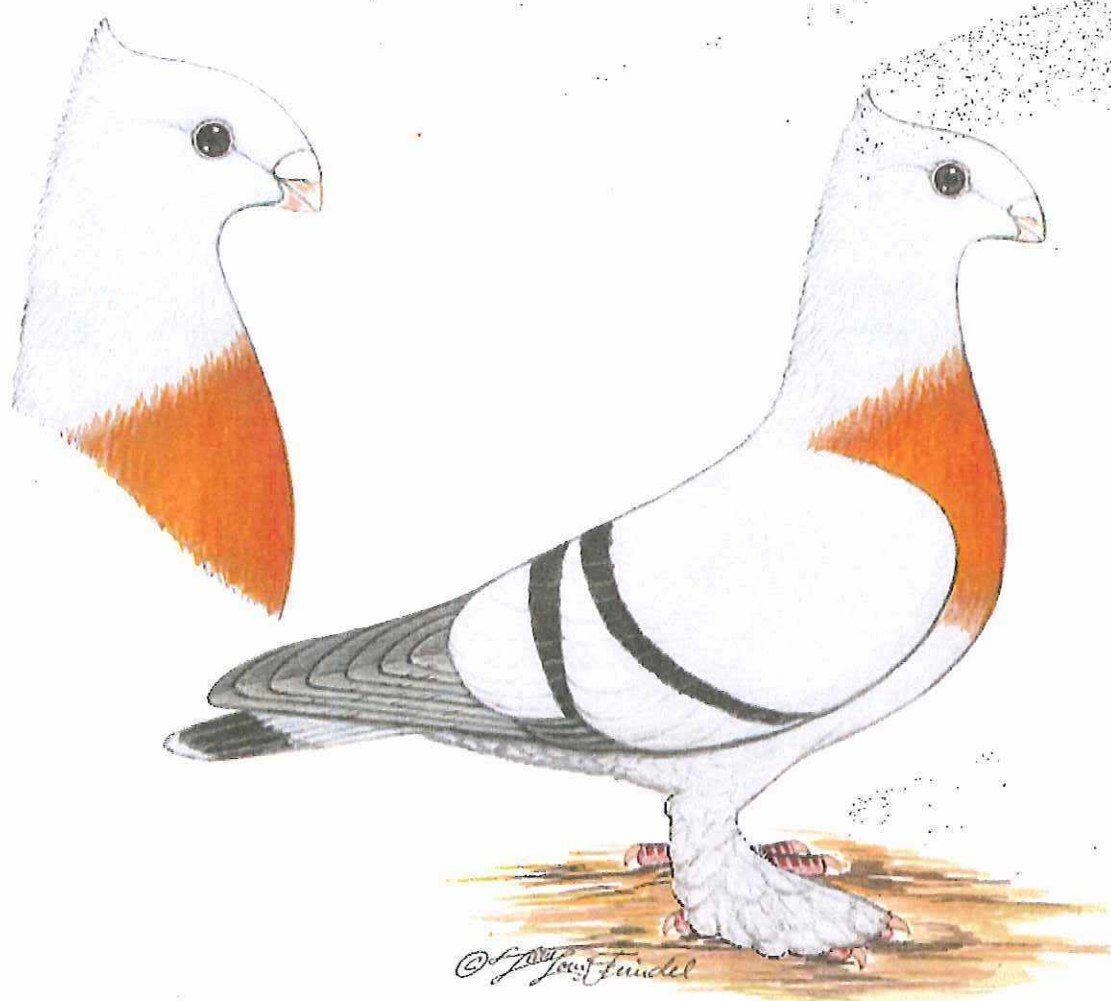
Corps grossier ; poitrine étroite ; port trop bas ou trop haut (pattes trop longues ou trop courtes, trop ou pas assez coudées) ; tenue horizontale ; tête grossière ou étroite ; front détaché, pincé ; enfoncement du front ; bec long ou faible ; morilles boursouflées ou séparées ; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte ; brisure dans la crinière ; plumage des pattes insuffisant ; pantoufles ou manchettes ; couleur de fond très nuageuse ou irrégulière ; cuivre dans la tête et à l'arrière du cou ; couleur du cou argentée ; couleur de la poitrine lie de vin, pâle ou à peine suffisante ; dessin très irrégulier ; dos complètement blanc ; rémiges claires ; rouille dans les rémiges, la queue, le coin et le dessin ; dépigmentation à l'intérieur des rémiges ou des rectrices ; bec clair ; plumes blanches aux pattes.

Jugement

Aspect général ; couleur et dessin ; tête ; forme et tenue du corps ; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Créé en Suisse et avant tout dans le canton de Lucerne au 19^{ème} siècle, à partir de pigeons suisses et de cravatés. IDS : Suisse.

Aspect général

De grandeur moyenne, fort, forme courte et ramassée, tenue légèrement inclinée, toujours avec une huppe en pointe et à pattes chaussées.

Caractères raciaux

- Tête** large, de longueur à peine moyenne, bien pleine derrière les morilles. De profil, le front forme avec le bec une légère courbe régulière; huppe en pointe bien fermée, placée haut; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur à peine moyenne, fort à la base, de couleur claire jusqu'à cornée; les deux mandibules de force égale. Morilles en forme de V modérément développées et lisses.

Lucernois à col doré

Yeux	brun foncé.
Paupières	finas et discrètes.
Cou	planté très large sur le corps, s'amincit rapidement, gorge bien arrondie.
Poitrine	large et profonde, arrondie, légèrement proéminente.
Dos	large aux épaules, s'amincissant vers l'arrière, légèrement incliné.
Ailes	fortes, bien fermées, couvrant bien le dos sans se croiser.
Queue	courte, bien fermée, ne touche pas le sol.
Pattes	de longueur moyenne, coudées, chaussées; les plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Sans barres, barré, ou écaillé.

Couleur et dessin

Couleur farine uniforme; rémiges et rectrices plus foncées; dos coloré; cou argenté brillant. La poitrine est d'un jaune doré reluisant, qui se perd vers l'arrière du cou et le bréchet dans la couleur de fond sans délimitation franche. Les barres sont foncées, pures, longues, régulières et bien séparées; dessin écaillé régulier; barre caudale foncée; les 2 rectrices externes portent une bande claire sur leur partie extérieure.

Défauts graves

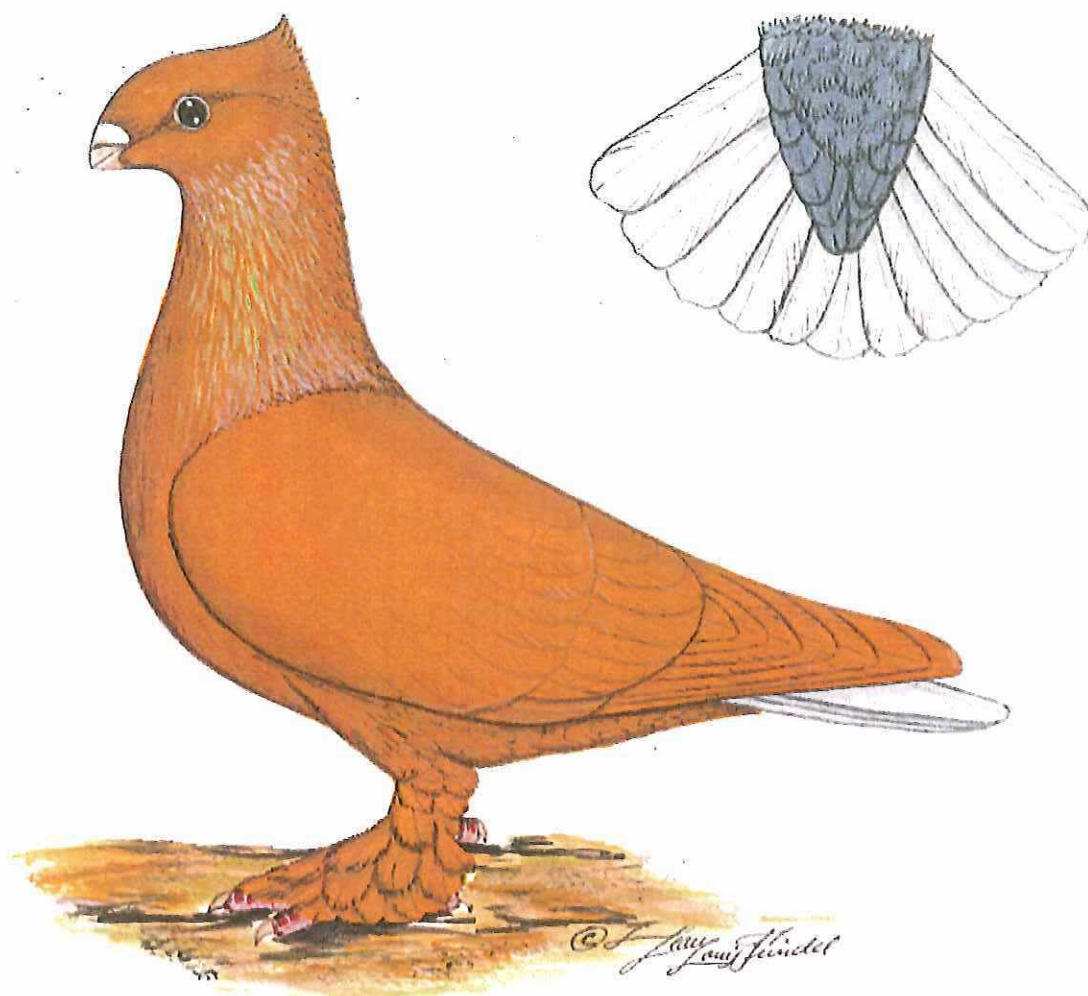
Corps grossier; poitrine étroite; port trop bas ou trop haut (pattes trop longues ou trop courtes, trop ou pas assez coudées); tenue horizontale; tête grossière ou étroite; front détaché ou pincé; enfoncement du front; bec long ou faible; morilles boursouflées ou séparées; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte; brisure dans la crinière; plumage des pattes insuffisant; pantoufles ou manchettes; couleur de fond nuageuse, ou avec des traces bleutées; de l'ocre dans l'arrière du cou; reflets verts dans le cou; couleur de la poitrine mate, brun rougeâtre, rouillée, pâle ou à peine suffisante; dessin très irrégulier; rouille dans les dessins; dos totalement blanc; rémiges blanches; dépigmentation à l'intérieur des rémiges, la queue, le coin et les barres; bec entièrement foncé; plumes blanches aux pattes.

Jugement

Aspect général; couleur et dessin; tête; forme et tenue du corps; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Créé en Suisse et avant tout dans le canton de Lucerne au 20^{ème} siècle, à partir de pigeons suisses et de cravatés. IDS : Suisse.

Aspect général

De grandeur moyenne, fort, forme courte et ramassée, tenue légèrement inclinée, toujours avec une huppe en pointe et à pattes chaussées.

Caractères raciaux

- Tête** large, de longueur à peine moyenne, bien pleine derrière les morilles. De profil, le front forme avec le bec une légère courbe régulière; huppe en pointe bien fermée, placée haut; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur à peine moyenne, fort à la base, clair jusqu'à noir suivant la couleur du plumage; les deux mandibules sont de force égale. Morilles en forme de V modérément développées et lisses.

Lucernois à queue blanche

Yeux	brun foncé.
Paupières	fines et discrètes.
Cou	planté très large sur le corps, s'amincit rapidement ; gorge bien arrondie.
Poitrine	large et profonde, arrondie, légèrement proéminente.
Dos	large aux épaules, s'amincissant vers l'arrière, légèrement incliné.
Ailes	fortes, bien fermées, couvrant bien le dos sans se croiser.
Queue	courte, bien fermée, ne touche pas le sol.
Pattes	de longueur moyenne, coudées, chaussées, les plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté.

Barré blanc ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures ; les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées ; Les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus, foncé chez les argentés. Chez les écaillés et les maillés, le dessin est aussi régulier que possible. Les noirs, les bruns et les kaki maillés blanc sont avec ou sans miroirs. Les plumes de la queue et de sa couverture sont blanches ; toutes les autres plumes, y compris celles du coin, sont colorées ; délimitation de la couleur droite et franche sur le croupion.

Défauts graves

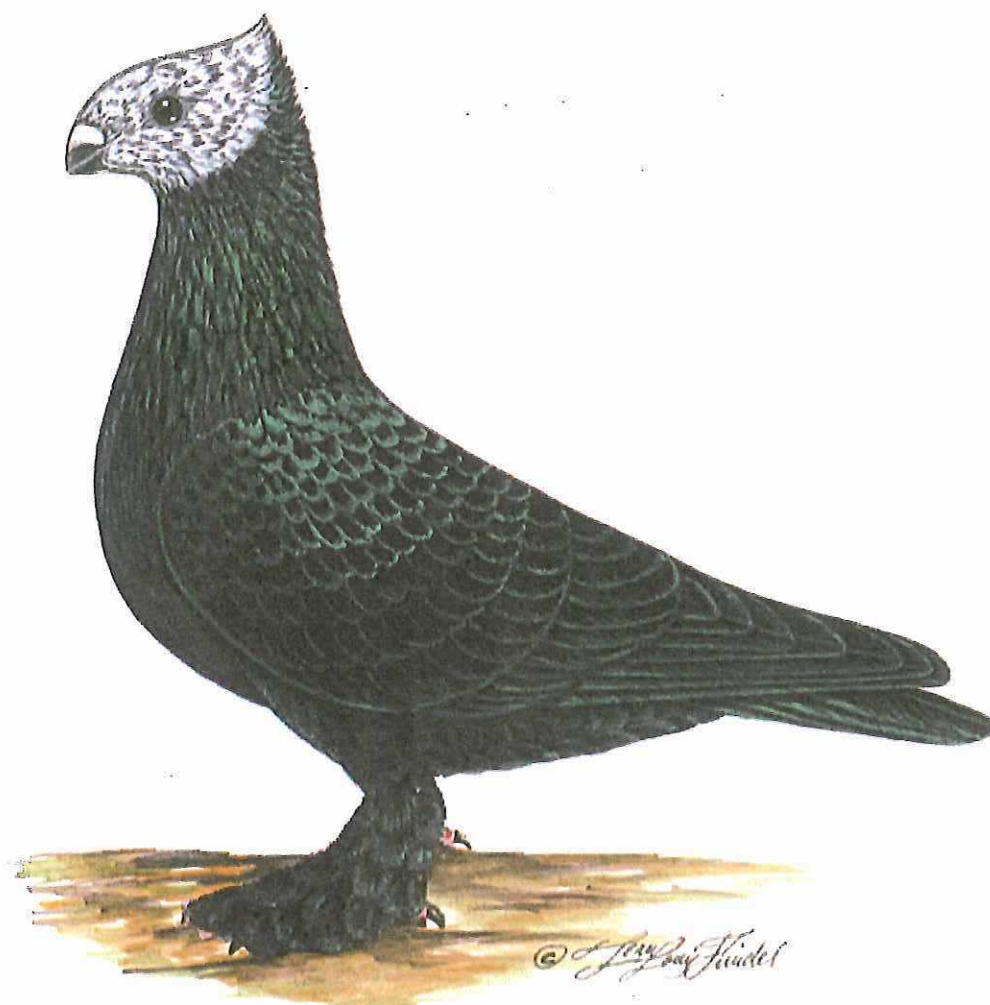
Corps grossier ; poitrine étroite ; port trop bas ou trop haut (pattes trop longues ou trop courtes, trop ou pas assez coudées) ; tenue horizontale ; tête grossière ou étroite ; front détaché ou pincé ; enfoncement du front ; bec long ou faible ; morilles boursouflées ou séparées ; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte ; brisure dans la crinière ; plumage des pattes insuffisant ; pantoufles ou manchettes ; couleur mate ou impure ; dessins très irréguliers ; rouille ou poivre dans les dessins.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps ; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Créé en Suisse et avant tout dans le canton de Lucerne au 19^{ème} siècle, à partir de pigeons suisses et de cravatés. IDS : Suisse.

Aspect général

De grandeur moyenne, fort, forme courte et ramassée, tenue légèrement inclinée, toujours avec une huppe en pointe et à pattes chaussées.

Caractères raciaux

- Tête** large, de longueur à peine moyenne, bien pleine derrière les morilles. De profil le front forme avec le bec une légère courbe régulière ; huppe en pointe bien fermée, placée haut ; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur à peine moyenne, fort à la base, noir ; les deux mandibules sont de force égale. Morilles en forme de V modérément développées et lisses.

Lucernois à tête criblée

Yeux	brun foncé.
Paupières	finies et discrètes.
Cou	planté très large sur le corps, s'amincit rapidement, gorge bien arrondie.
Poitrine	large et profonde, arrondie, légèrement proéminente.
Dos	large aux épaules, s'amincissant vers l'arrière, légèrement incliné.
Ailes	fortes, bien fermées, couvrant bien le dos sans se croiser.
Queue	courte, bien fermée, ne touche pas le sol.
Pattes	de longueur moyenne, coudées, chaussées; les plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps.

Variété

Unicolore en noir, rouge, jaune, brun, kaki.

Bleu sans barres, barré ou écaillé.

Couleur, dessin et marques

Couleur intense, pure, et régulière; existe aussi avec épaulettes; la tête, jusqu'à environ 2 cm sous la naissance du bec, finement criblée de blanc; la répartition de la marque tête criblée est idéale lorsque le blanc couvre 50 % de la couleur de fond.

Défauts graves

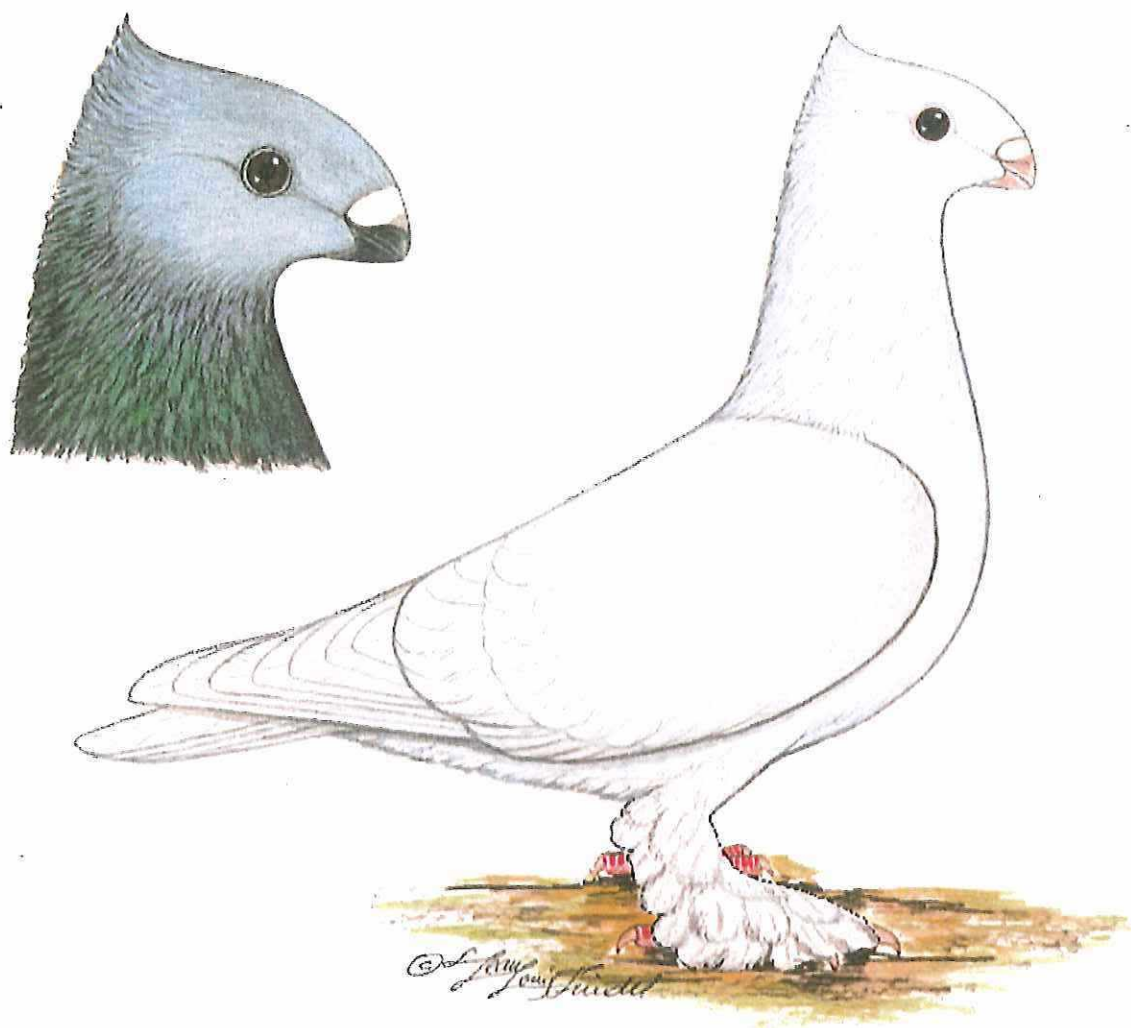
Corps grossier; poitrine étroite; port trop bas ou trop haut (pattes trop longues ou trop courtes, trop ou pas assez coudées); tenue horizontale; tête grossière ou étroite; front détaché ou pincé; enfoncement du front; bec long ou faible; morilles boursouflées ou séparées; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte; brisure dans la crinière; plumage des pattes insuffisant; pantoufles ou manchettes; couleur de fond mate; marque criblée insuffisante ou descendant trop bas sur le cou; dépigmentation à l'intérieur des rémiges ou des rectrices.

Jugement

Aspect général; couleur, dessin et marques; tête; forme et tenue du corps; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Créé en Suisse et avant tout dans le canton de Lucerne au 20^{ème} siècle, à partir de pigeons suisses et de cravatés. IDS : Suisse.

Aspect général

De grandeur moyenne, fort, forme courte et ramassée, tenue légèrement inclinée, toujours avec une huppe en pointe et à pattes chaussées.

Caractères raciaux

- Tête** large, de longueur à peine moyenne, bien pleine derrière les morilles ; de profil, le front forme avec le bec une légère courbe régulière ; huppe en pointe bien fermée, placée haut ; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur à peine moyenne, fort à la base, de clair jusqu'à noir suivant la couleur du plumage. Les deux mandibules de force égale. Morilles en forme de V modérément développées et lisses.

Lucernois unicolore

Yeux	brun foncé.
Paupières	fines et discrètes.
Cou	planté très large sur le corps, s'amincit rapidement, gorge bien arrondie.
Poitrine	large et profonde, arrondie, légèrement proéminente.
Dos	large aux épaules, s'amincissant vers l'arrière, légèrement incliné.
Ailes	fortes, bien fermées, couvrant bien le dos sans se croiser.
Queue	courte, bien fermée, ne touche pas le sol.
Pattes	de longueur moyenne, coudées, chaussées; les plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Unicolore en blanc, noir, dun, rouge, jaune, brun, kaki, rouge cendré spread, jaune cendré spread.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Grison en bleu, rouge, jaune.

Liseré en noir, dun, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté.

Couleur et dessin

Toutes les couleurs sont intenses et pures y compris sur le croupion; couleur des boucliers pure et non nuageuse chez les bleus et les argentés; les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées; les écaillés ont le dessin aussi régulier que possible; chez les liserés, toutes les plumes du corps sont marquées à l'exception de la tête; chaque plume du bouclier, des caudales et des rémiges est marquée d'un fin liseré. La tête, la huppe et la gorge sont colorées.

Défauts graves

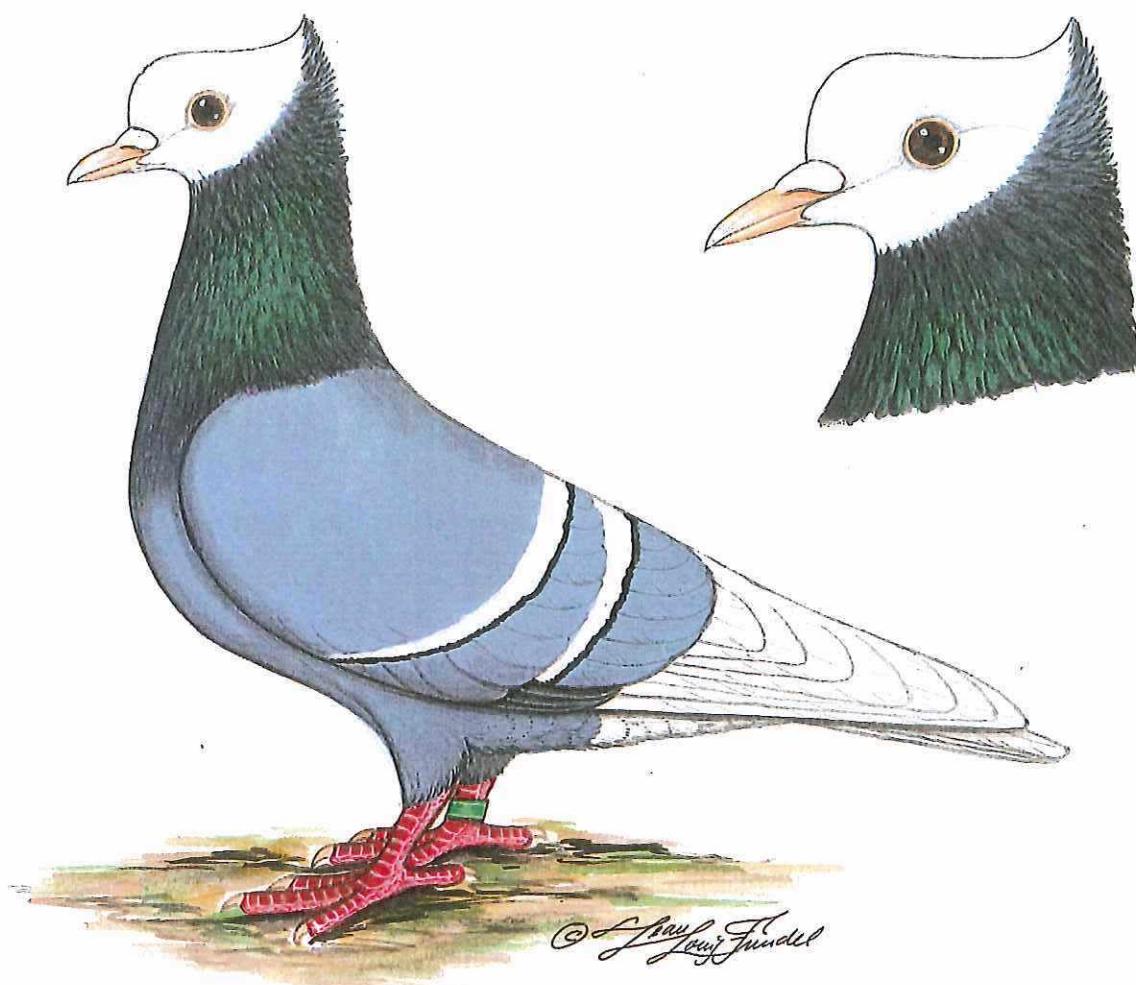
Corps grossier; poitrine étroite; port trop bas ou trop haut; pattes trop longues ou trop courtes, trop ou pas assez coudées; tenue horizontale; tête grossière ou étroite; front détaché ou pincé; enfoncement du front; bec long ou faible; morilles boursouflées ou séparées; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte; brisure dans la crinière; plumage des pattes insuffisant; pantoufles ou manchettes; couleur de fond mate ou impure; dessin irrégulier; dessin trop large ou trop fin chez les liserés.

Jugement

Aspect général; couleur et dessin; tête; forme et tenue du corps; plumage des pattes.

Bague 9 mm.





Origine

Élevé en Thurgovie au début du 20^{ème} siècle à partir de pigeons huppés et d'Étourneaux moines. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

Tête	fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec une huppe en pointe placée haut, les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
Bec	de longueur moyenne, svelte, couleur chair clair ; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines.
Yeux	de vesce.
Paupières	fines et discrètes, pâles jusqu'à légèrement rosées.
Cou	de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie.

Moine Thurgovien

Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki, givré.

Barré blanc ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki, givré.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures ; les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées ; Les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus et les givrés, foncé chez les argentés, rouge cendré, jaune cendré, bruns, kaki ; les écaillés et les maillés ont le dessin aussi régulier que possible. La tête est blanche ainsi que 8 à 10 rémiges primaires et les plumes de la queue, de sa couverture et du coin. Les autres parties sont colorées ; de légères culottes blanches sont tolérées ; la délimitation des marques est nette ; le blanc de la tête commence environ 1 cm en dessous de la naissance du bec, suit une légère courbe régulière qui passe en dessous de l'œil et prend fin au sommet de la huppe.

Défauts graves

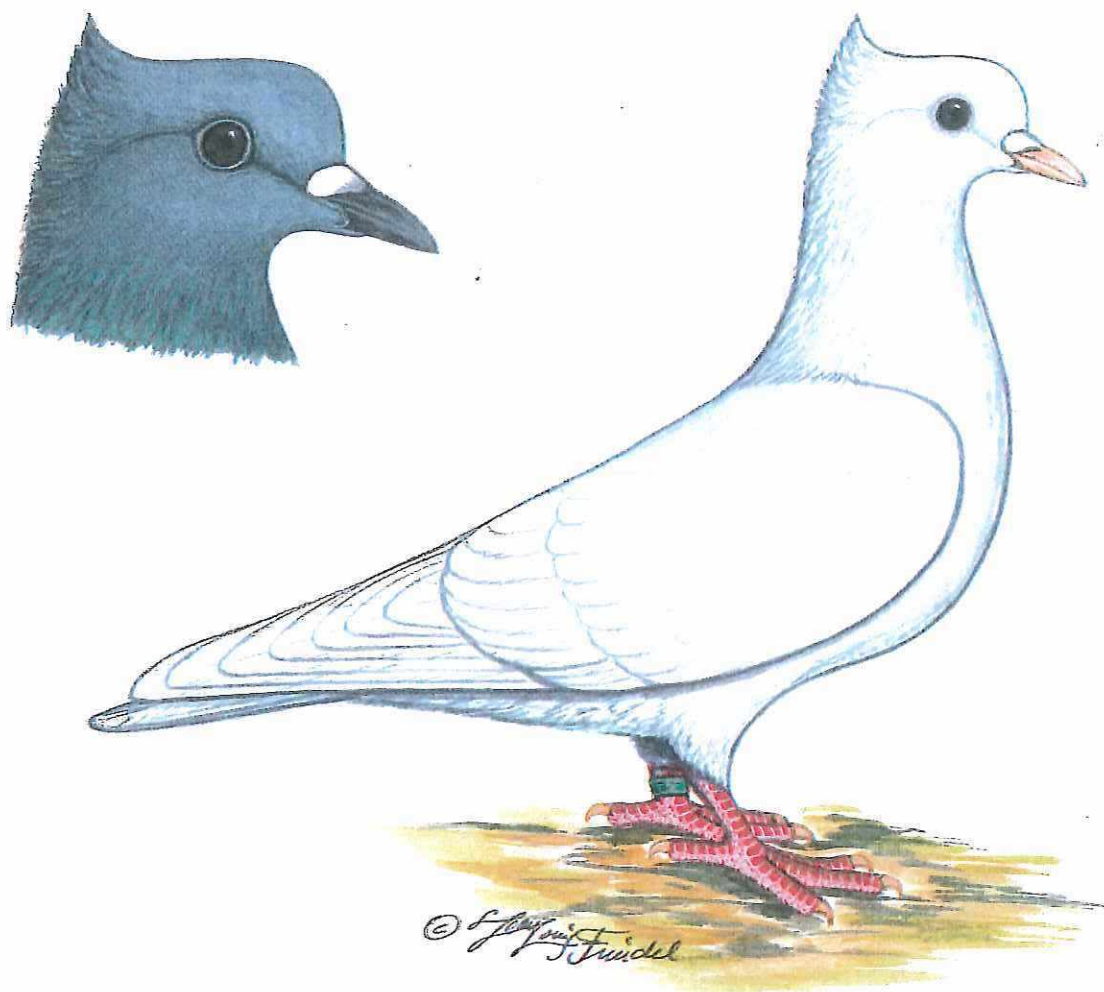
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; moins de 8 ou plus de 10 rémiges blanches ; couleur mate et impure ; délimitation des marques de la tête irrégulière ou s'étendant trop haut ou trop bas ; plus d'une plume du pouce absente ou blanche ; anus blanc ; barres et dessin rouillés ou poivrés ; dessin très irrégulier ou impur ; liseré noir trop large ou dilué chez les barrés blanc ; couleur du ventre en dégradé trop brusque.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Ancienne race élevée en Suisse depuis plusieurs siècles. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- | | |
|------------------|--|
| Tête | fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec une huppe en pointe placée haut. Les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame. |
| Bec | de longueur moyenne, svelte, de couleur claire jusqu'à noire selon la couleur du plumage. Le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines. |
| Yeux | brun foncé. |
| Paupières | fines et discrètes. |
| Cou | de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie. |

Pigeon Suisse unicolore

Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Unicolore en blanc, noir, rouge, jaune, brun, kaki, bleu andalou.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, givré. Barré blanc ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté, givré.

Couleur et dessin

Toutes les couleurs sont intenses et pures ; les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées ; Les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus et les givrés, foncé chez les argentés ; les écaillés et les maillés ont un dessin aussi régulier que possible ; la barre caudale est noire chez les bleus et les givrés, foncée chez les argentés.

Défauts graves

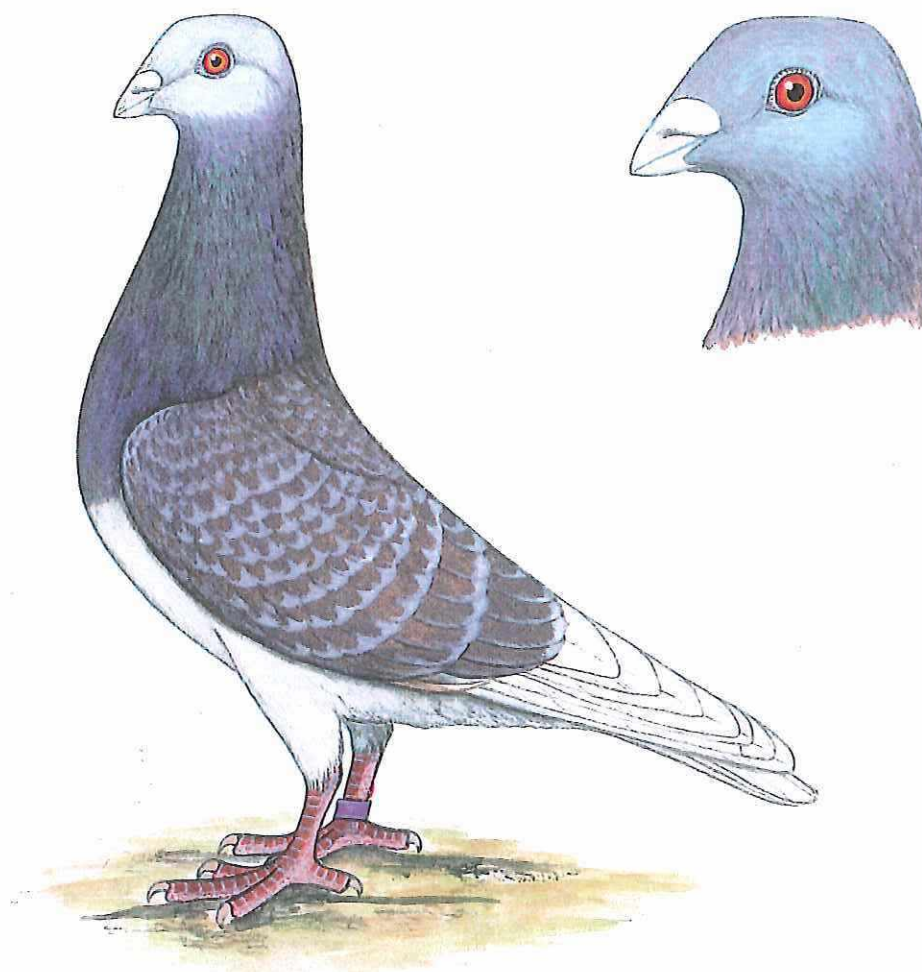
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe de travers, placée trop bas ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; couleur de fond mate ou impure ; barres courtes ; rouille ou poivre dans les dessins ; dépigmentation intérieure des rémiges et des rectrices ; la couleur du ventre en dégradé trop brusque.

Jugement

Aspect général ; couleur et dessin ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé en Suisse centrale au milieu du 19^{ème} siècle, à partir d'une ancienne variété de pigeons voyageurs. Son sens inné de l'orientation l'a fait appeler Postier. IDS : Suisse.

Aspect général

Pigeon, vif, éveillé, de grandeur moyenne, avec une tenue bien relevée et à la tête particulière.

Caractères raciaux

- Tête** courte, anguleuse, de forme trapézoïdale vue de profil; le front est large, monte fortement, rempli derrière les morilles.
- Bec** de longueur à peine moyenne, large à sa base, légèrement plongeant, forme avec le front une ligne presque droite; couleur en rapport avec le plumage. Morilles peu développées.
- Yeux** grands, vifs, rouge orangé, de vesce chez les blancs.
- Paupières** fines et discrètes.

Postier

Cou	planté large, de longueur moyenne, se rétrécit vers le haut, gorge bien arrondie, sans trace de nuque.
Poitrine	large, bien arrondie, portée haute.
Dos	très incliné.
Ailes	s'étendent presque jusqu'à l'extrémité de la queue, couvrent bien le dos sans se croiser.
Queue	de longueur moyenne, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Unicolore en blanc, noir.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré.

Couleur et dessin

Toutes les couleurs sont pures avec le croupion coloré ; traces de couleur foncée tolérées sur les rémiges et la queue chez les rouge et les jaune cendré ; la couleur du bouclier est pure et pas nuageuse chez les bleus et les argentés ; les dessins sont de couleur intense ; chez les écaillés, le dessin est aussi régulier que possible.

Défauts graves

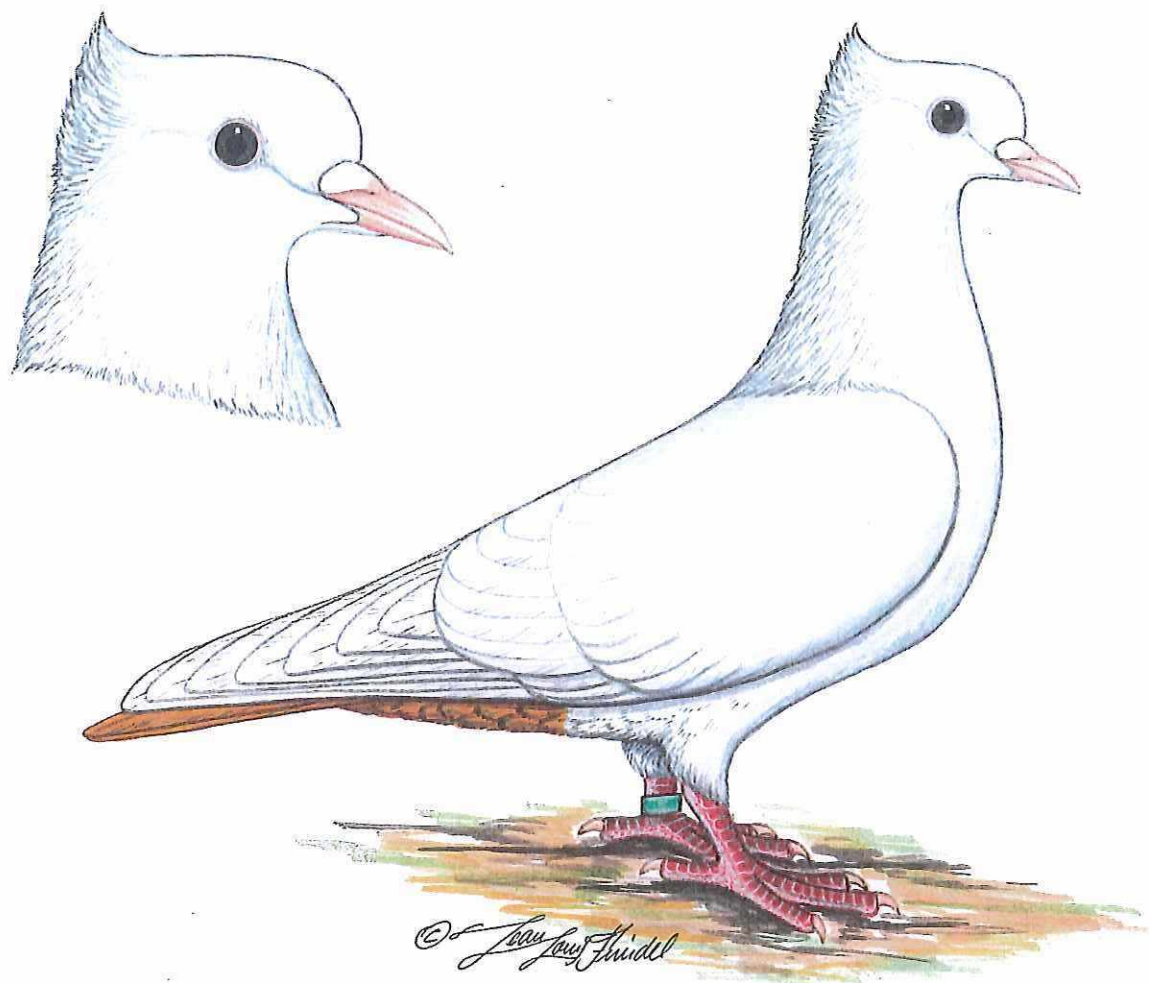
Corps grossier ; long ; position basse (pattes trop courtes ou coudées) ; tenue horizontale ; tête ronde ; bec long, grêle ; fanon ; pattes emplumées ; dos blanc ; couleur nuageuse, impure ; dessin à peine suffisant.

Jugement

Aspect général ; tête ; forme et tenue du corps ; couleur et dessin.

Bague 8 mm.





Origine

Créé au milieu de 20^{ème} siècle dans la basse vallée de Wiggertal, à partir du croisement de Têtes de Maure d'Allemagne du sud, de Heurtés d'Allemagne du sud et de divers pigeons croisés. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- Tête** fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec une huppe en pointe placée haut ; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil ; de couleur claire. Morilles fines.
- Yeux** de vesce.
- Paupières** fines et discrètes, pâles jusqu'à légèrement rosées.

Queue colorée du Wiggertal

Cou	de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie.
Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Noir, rouge, jaune, bleu.

Couleur, dessin et marques

Couleur de fond d'un blanc pur ; la queue, les couvertures de la queue et le coin sont de couleur intense ; la délimitation de la couleur est nette et franche sur le croupion et à l'anus. Chez les noirs, les rouges et les jaunes, la partie extérieure des rectrices externes est colorée ; les bleus portent à la queue une bande noire bien marquée.

Défauts graves

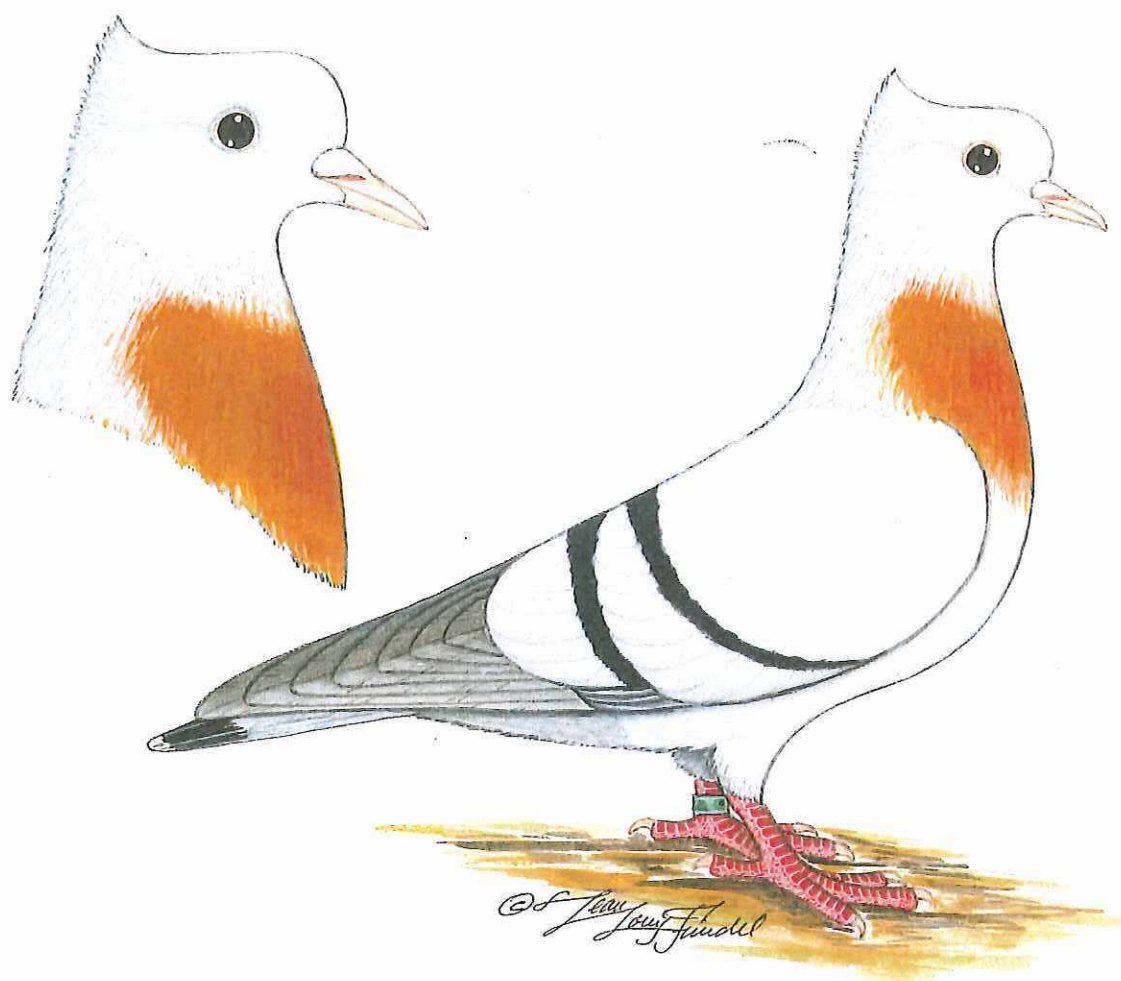
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec pigmenté ; bec plongeant ; délimitation irrégulière de la couleur sur le croupion et à l'anus ; plumes blanches ou absentes dans le coin ; couleur de fond ou de la queue impure ; dépigmentation intérieure des rectrices.

Jugement

Aspect général ; couleur, dessin et marques ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Ancienne race suisse, créé en Haute Thurgovie. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- Tête** fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec huppe en pointe placée haut. Les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, svelte, de couleur corne à corne foncé; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil. Morilles fines.
- Yeux** brun foncé.
- Paupières** fines et discrètes.
- Cou** de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie.

Thurgovien couleur farine

Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Barré et écaillé.

Couleur et dessin

Couleur farine ; dessins les plus foncés possible ; les barres sont pures, longues, étroites, régulières et bien séparées ; barre caudale foncée ; la couleur de la poitrine est d'un jaune doré reluisant qui se perd vers l'arrière du cou et le bréchet dans la couleur de fond sans délimitation nette ; la couleur doré ne doit pas se prolonger jusqu'à l'arrière du cou ; les rémiges sont foncées ; les 2 rectrices externes portent une bande claire sur leur partie extérieure.

Défauts graves

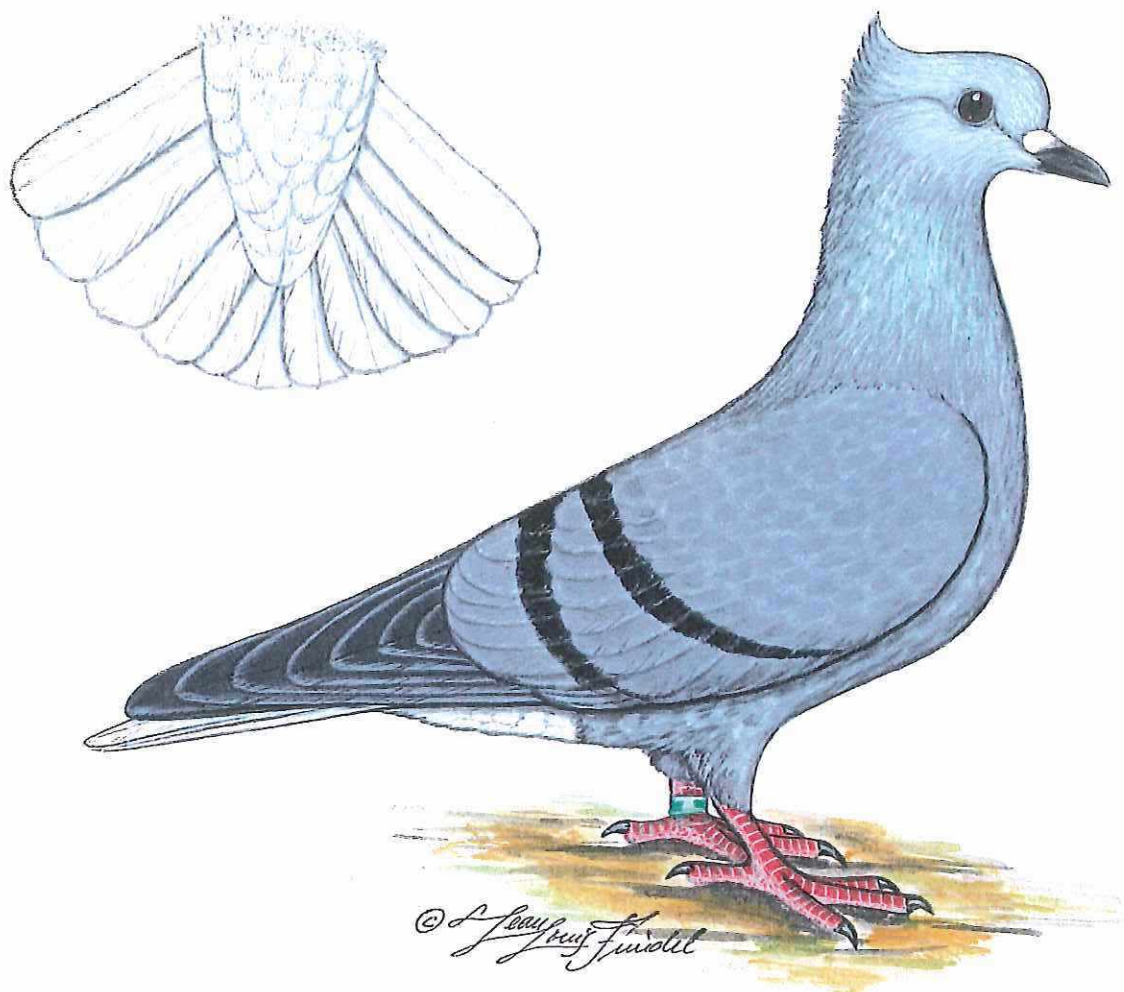
Corps grossier ou trop faible ; front plat ; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte ; brisure dans la crinière ; bec plongeant ; bec complètement foncé ; teinte bleutée dans la couleur de fond ; reflets verts dans le cou ; barres courtes ; dessin rouillé ou décoloré ; couleur de la poitrine se prolongeant jusqu'à l'arrière du cou ; couleur de la poitrine terne ou mélangée ; rémiges blanches ; dépigmentation intérieure des rémiges et des rectrices ; plumes blanches dans le coin.

Jugement

Aspect général ; couleur et dessin ; tête ; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé en Thurgovie, il y a des siècles. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours avec une huppe en pointe.

Caractères raciaux

- Tête** fine, légèrement allongée, le front bien bombé, avec une huppe en pointe placée haut; les plumes de la partie arrière du cou forment jusqu'à la pointe de la huppe une crinière fermée comme une lame.
- Bec** de longueur moyenne, svelte; le prolongement de la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil; couleur claire à foncée suivant la couleur du plumage. Morilles fines.
- Yeux** brun foncé.
- Paupières** fines et discrètes.
- Cou** de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie.

Thurgovien à queue blanche

Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	proportionnellement longue, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	de longueur moyenne, lisses.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, brun, kaki.

Gris chat (grison bleu barré).

Barré blanc ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, brun, kaki.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures. Les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées. Les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus, foncé chez les bruns. Les écaillés et les maillés ont le dessin aussi régulier que possible. Les noirs et les bruns maillés blanc sont avec ou sans miroirs; dans la variété gris chat (grison bleu barré), les plumes du cou portent un reflet verdâtre, et la couleur de fond un fin poivre gris cendré avec liseré des plumes plus clair. Les plumes de la queue sont blanches ainsi que les couvertures et le coin; le reste du plumage est coloré, la délimitation sur le croupion est nette et franche.

Défauts graves

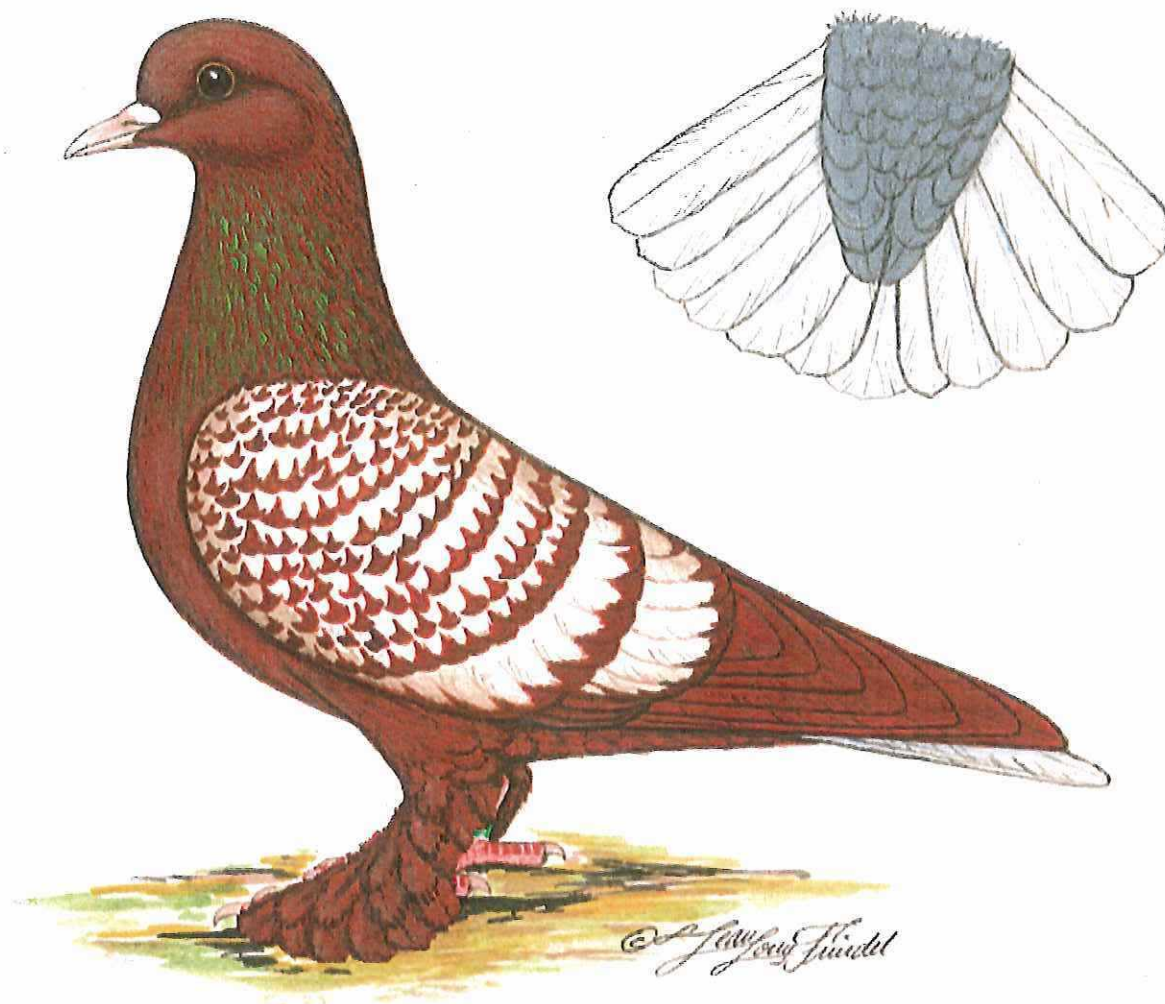
Corps grossier ou trop faible; front plat; huppe placée trop bas, de travers ou ouverte; brisure dans la crinière; bec plongeant; couleur de fond impure; couleur du ventre trop claire chez les gris chat (grison bleu barré); barres courtes ou rouillées; liseré dilué ou trop large chez les barrés blanc; dessin très irrégulier chez les écaillés et les maillés; couleur du ventre en dégradé trop brusque.

Jugement

Aspect général; couleur, dessin et marques; tête; forme et tenue du corps.

Bague 8 mm.





Origine

Créé au 19^{ème} siècle dans le canton de Zurich à partir de pigeons de ferme à pattes emplumées. IDS : Suisse.

Aspect général

Fier, élégant, position plutôt basse (pattes plutôt courtes et légèrement coudées), plein de tempérament, se présente comme un pigeon biset aimant voler, toujours à tête lisse et à pattes chaussées.

Caractères raciaux

- | | |
|------------------|--|
| Tête | bien arrondie, front montant verticalement. |
| Bec | de longueur moyenne, svelte ; la ligne du bec passe dans la partie inférieure de l'œil ; clair jusqu'à noir suivant la couleur du plumage. Morilles fines. |
| Yeux | brun foncé. |
| Paupières | fines et discrètes. |
| Cou | de longueur moyenne, svelte, gorge bien arrondie. |

Zurichois à queue blanche

Poitrine	modérément large, bien arrondie.
Dos	légèrement incliné.
Ailes	fermées, le dos bien couvert.
Queue	de longueur moyenne, bien fermée, formant une ligne continue avec celle du dos.
Pattes	proportionnellement courtes, légèrement coudées, chaussées, les doigts bien couverts, plumes latérales légèrement plus longues mais pas de pantoufles ni de manchettes.
Plumage	bien serré au corps.

Variétés

Noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu andalou.

Sans barres, barré ou écaillé en bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Barré blanc ou maillé blanc en noir, rouge, jaune, brun uni, kaki uni, bleu, argenté, rouge cendré, jaune cendré, brun, kaki.

Couleur, dessin et marques

Toutes les couleurs sont intenses et pures. Les barres sont intenses, pures, longues, régulières et bien séparées. Les barrés blanc ont un fin liseré noir chez les bleus, foncé chez les argentés, rouge cendré, jaune cendré, bruns, kaki. Les écaillés et les maillés ont le dessin aussi régulier que possible. Les noirs et les bruns unis maillés blanc sont avec ou sans miroirs. Les plumes de la queue et de sa couverture sont blanches, toutes les autres, y compris celles du coin, sont colorées. La délimitation sur le croupion est droite et franche.

Défauts graves

Corps grossier ou trop faible; front plat; tête plate; tenue relevée, doigts nus; pantoufles, manchettes; plumes blanches, décolorées ou absentes dans le coin; délimitation irrégulière des couleurs sur le croupion; couleur de fond impure ou délavée; couleur du ventre en dégradé trop brusque; dessins rouillés ou poivrés; dessin très irrégulier chez les écaillés et les maillés.

Jugement

Aspect général; couleur, dessin et marques; tête; forme et tenue du corps; plumage des pattes.

Bague 9 mm.

